MARDI 18 FEVRIER 1958

55e ANNEE — No 39

J. A.

Journal et

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

ABONNEMENTS :

		3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR.	8.50	15.-	28.50
ETRANGER . . .	FR.	15.-	22.50	43.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & Cie - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36
et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE . . . . . 13 cts le mm.
RÉCLAME . . . . . 30 " "
AVIS MORTUAIRES . . . 30 " "
(Majoration: 20% pour emplacement exigé) 25% pour réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Les budgets familiaux

Chaque année, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail procède à une enquête portant sur les budgets familiaux de salariés. Cette enquête offre non seulement un aperçu des conditions de vie de certaines couches de la population, mais elle renseigne aussi sur les variations de la consommation et les données qu'elle permet de recueillir servent à déterminer les bases de l'indice du coût de la vie.

L'enquête pour 1956, dont les résultats viennent d'être publiés, montre que le revenu du chef de famille constitue près de sept huitième du revenu global chez les ouvriers et environ neuf dixième chez les employés. En ce qui concerne les revenus des autres membres de la famille, la contribution la plus importante revient aux épouses. Dans les familles ayant fait l'objet de l'enquête, plus d'un tiers des femmes d'ouvriers exercent une activité lucrative, alors que la proportion n'est que d'un cinquième dans les familles d'employés. Dans certains cas, on a constaté que le revenu des épouses dépasse 5000 francs. Les revenus des enfants ne jouent qu'un rôle insignifiant, il s'agit notamment de salaires d'apprentis.

L'enquête a étudié le cas de 212 familles d'ouvriers dont 148 chefs étaient occupés dans l'économie privée et 64 dans les services publics. En ce qui concerne les ouvriers occupés dans l'économie privée, le contingent le plus important, soit 47 ménages, appartient à la branche des métaux et des machines. Un second groupe de 20 ménages appartient au commerce et au transport, 19 ménages relèvent de la construction, ainsi que de l'industrie du bois et celle du verre, soit 19 ménages pour chacun de ces groupes. On compte également 17 ménages pour l'alimentation, les boissons et les tabacs, 7 ménages par groupe pour le jardinage et l'industrie du papier. Les six chefs de famille restant se répartissent sur quatre autres groupes de l'économie privée.

Quant aux ouvriers occupés dans les services publics, 36 sont employés par des entreprises communales dont 12 aux transports municipaux, 15 aux CFF et 8 aux PTT. Enfin, on compte encore 1 ouvrier dans les autres entreprises fédérales et 4 dans les administrations cantonales.

En ce qui concerne les 101 chefs de familles d'employés, 64 sont occupés dans l'économie privée et 37 dans les administrations publiques.

La grandeur des familles est en moyenne de 4,4 personnes chez les ouvriers et de 4,2 personnes chez les employés. Les ménages avec deux enfants sont les plus nombreux. En ce qui concerne les conditions de logement, on constate que la plus grande partie des familles habitent des appartements locatifs. La moitié des logements habités par des ouvriers ont été construits avant 1940, alors qu'un tiers seulement des employés habitent des logements anciens, deux tiers occupent des logements construits en 1940 et postérieurement. A peu près la moitié des familles d'ouvriers et d'employés possèdent un logement de trois à trois pièces et demie. Un quart des ménages des deux groupes occupe un logement de quatre pièces et demie. Le 20% des ouvriers habitent des logements de 2 à 2 pièces et demie, alors que chez les employés, la proportion de ce type de logement n'est que d'un douzième.

La moitié des ménages d'ouvriers emploie le gaz à la cuisine et l'autre moitié l'électricité. Dans les familles d'employés, l'usage de la cuisinière électrique prédomine. Environ les trois quarts des ménages d'ouvriers et les neuf dixièmes des ménages d'employés disposent d'eau chaude. La moitié des familles ouvrières cultivent un jardin, chez les employés, cette proportion n'est que d'un tiers.

Si l'on examine la structure des dépenses, on constate que les denrées alimentaires viennent au premier rang. Elles atteignent près d'un tiers chez les ouvriers, alors que chez les employés, elles forment environ un quart des dépenses globales. Elles sont suivies par les dépenses pour le loyer : 11,9 % du budget chez les ouvriers et 12,5% chez les employés.

Fait intéressant, les dépenses pour les assurances qui peuvent être considérées comme une épargne indirecte se classent au troisième rang. La position sociale, le revenu et la grandeur de la famille ne jouent pas dans ce cas un rôle déterminant. La moyenne du taux pour cet ordre de dépense est de 11,1% pour les familles d'ouvriers et de 11,5% pour celles des employés.

Au quatrième rang se situent les dépenses pour l'habillement : 9,4% du total chez les ouvriers et 10,1% chez les employés. Au cinquième rang se placent les dépenses pour l'instruction et les loisirs, soit 7,8% chez les ouvriers et 10% chez les employés. Au sixième rang, les dépenses pour l'hygiène absorbent 5,4% du revenu ouvrier et 6% du revenu des employés.

Les autres groupes de dépenses se répartissent comme suit : 4,6% chauffage et éclairage chez les ouvriers et 4,4% chez les employés ; aménagement du logement 3,8 et 4.3% ; dépenses nécessitées par la vie de société 3,9 et 3,9 % ; transports et voyages 3,4 et 3,4% ; boissons et tabac 3 et 2,5% ; nettoyage de vêtements et logements 1,4 et 1,5% ; impôts et taxes 2,4 et 4,7%.

Les données publiées par l'OFIAMT ne précisent pas si les familles faisant l'objet de l'enquête ont utilisé la totalité de leur revenu ou si, en plus des assurances, un reliquat a pu être épargné. Toutefois, étant donné que le nombre des carnets d'épargne est plus élevé que celui de l'ensemble de la population, on peut supposer que dans les familles en question, il a été possible de constituer de petites économies.

H. v. L.

La proclamation signée par les rois Hussein et Fayçal à Amman

Après la signature solennelle de l'accord par les rois Hussein de Jordanie et Fayçal d'Irak est née l'Union irako-jordanienne. Avec la création de l'Etat fédéral arabe qui vient d'unir l'Irak à la Jordanie s'est formé un deuxième bloc arabe si on considère le bloc arabe de Nasser. Quel sera l'avenir de ces unions ? Sont-elles un pas vers la grande unité arabe ?

Plus de route entre Ried et Linter : engagement de troupes

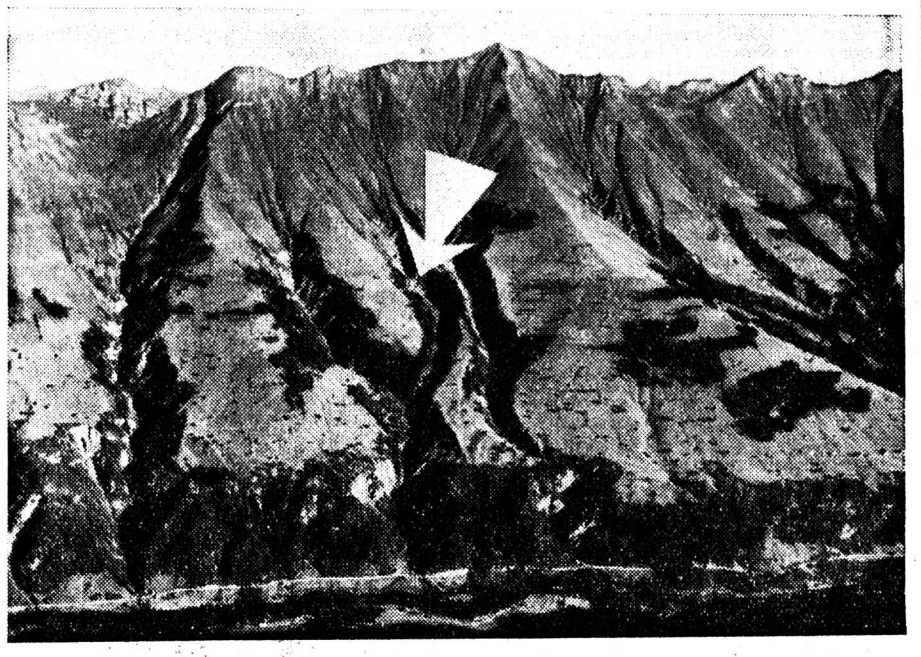

L'unique route reliant Ried à Linter a été entraînée par la chute d'un rocher. D'autres chutes étant à craindre, les Conseils municipaux ont sollicité du Génie l'engagement de troupes de la brigade 11. La flèche, sur notre photo, montre le point où la route est coupée.

Le souffleur, un métier qui se perd dans les coulisses

(De notre correspondant particulier)

C'est au 18e siècle qu'on trouve pour la première fois un texte affirmant, sans ambiguité, l'existence d'un souffleur au théâtre. Pourtant la mémoire des acteurs n'a guère changé. Le théâtre, lui, a évolué. Dans sa recherche pour imiter la vie, l'emploi du souffleur a été systématiquement combattu par les théâtres. Pourtant, sans souffleur, bien des spectacles seraient compromis : « On peut nous blaguer », déclare l'un d'eux, « nous avons tout de même, sur la plupart des artistes, une supériorité énorme : nous articulons, nous ! ».

« Ce sont les artistes qui n'ont jamais besoin de souffleur qui tiennent le plus à sa présence », disait Mme Lempereur, souffleuse à la Comédie Française, après avoir été celle d'Antoine, à l'Odéon. Le souffleur n'est pas seulement celui qui, comme on a pu le dire, regarde les pieds des acteurs. Il est l'unique élément de la troupe à toujours demeurer en scène du début à la fin du spectacle. Dos tourné au public, il en appréhende les réactions et, par la manœuvre des rideaux, commande les rappels, donc l'atmosphère de la salle et parfois le succès.

Qu'un souffleur dise : « Ça ira, ils écoutent bien » et les comédiens sont rassurés. Comme ils le sont déjà en voyant dans le « trou » la figure familière de celui qui les surveille, les connaît et qui, dès qu'il les verra faire « l'œil rond » les relancera d'un mot, d'un murmure.

« Va te mettre dans la boîte » disait Antoine à son souffleur et lis un livret, n'importe lequel, car s'ils ne te voient pas, ils vont tous se mettre à bégayer ». Le souffleur n'est pas seulement la « bouée de sauvetage » des acteurs en perte de mémoire ; dans son trou, ce petit réduit incommode, où juste un tabouret peut être placé, il y a des tableaux munis de boutons de commande, pour la manœuvre des rideaux et de divers signaux électriques : lourde responsabilité, qu'on ne mesure pas toujours à sa juste valeur.

Dans les théâtres nationaux, les souffleurs sont en outre, chargés de relever la mise en scène, c'est-à-dire les gestes et mouvements divers des acteurs. Et ce n'est pas une petite affaire ; celle de Cyrano représente huit forts volumes. Ils s'occupent également de l'emplacement et du réglage des projecteurs. A l'Opéra, deux souffleurs travaillent en même temps : l'un pour la musique et l'autre pour le chant.

INCIDENTS COCASSES

Il faut avoir de nombreuses qualités pour pallier les incidents multiples qui peuvent survenir au cours d'une représentation. En 1914 on jouait à l'Odéon « Le Chef de Division » d'Edmond Goudinet. A un certain moment, l'actrice principale, préparant la malle de son mari, laissait tomber à terre une photographie qui s'échappait d'une pile de linge. C'est à la découverte de ce portrait que tenait tout l'intérêt de la comédie. Un soir, l'accessoiriste distrait, oublia de placer la photographie et l'actrice ne vit rien tomber. C'était la catastrophe. Le souffleur eut alors la présence d'esprit de sortir rapidement sa carte de visite et de la lancer devant lui. La pièce était sauvée.

Quelquefois, c'est le souffleur qui s'impatiente : au cours d'une tournée en province, à Lunéville, l'acteur qui joue le premier rôle perd soudain la tête. Le souffleur essaie de le mettre sur la bonne voie ; il souffle, souffle... l'acteur est de plus en plus affolé. Le souffleur lassé, s'avance alors légèrement hors de son trou et débite à l'actrice la tirade qu'elle attendait. Le public d'abord éberlué, l'applaudit et s'apprête à huer l'acteur lorsque celui-ci, reprenant soudain tout son aplomb et se tournant vers sa partenaire : « Oui, madame, c'est comme Monsieur le souffleur vient d'avoir l'honneur de vous le dire ». L'esprit vient ici sauver la situation. D'autres fois, elle est irrémédiablement compromise. Lors d'une représentation de Polyeucte, de Corneille, au Théâtre Français, le rôle principal était tenu par Albert Lambert. Celui-ci devait, au 4ème acte, placer un « Hélas ». Il ne s'en souvint pas. Le souffleur lui jette : « Hélas ». Lambert n'entend pas. Une deuxième fois, la réplique lui est lancée, mais l'acteur est complétement dans la lune. Alors le souffleur énervé, crie son « Hélas » de telle façon que toute la salle peut l'entendre. Et la réplique de Pauline suit ainsi que le veut le texte de Polyeucte et prend l'aspect le plus cocasse : « Que cet hélas a de peine à sortir ».

J. R. D.

Echos et Rumeurs

A Chicago le propriétaire d'un cirque de puces a fait passer dans la presse une annonce pour demander des « sujets évolués ». Une longue expérience lui a en effet permis d'acquérir la certitude que depuis l'emploi des violents insecticides, les puces, si elles ne sont pas tuées, perdent néanmoins une grande partie de leur intelligence. Son exploitation est fortement compromise.

★ L'INSTANTANÉ DE PIERRE VALLETTE

Bravo régent !

Dans le canton de Neuchâtel, l'instituteur de Peseux, s'étant rendu compte que plusieurs de ses élèves s'intéressaient aux questions culinaires, leur proposa de suivre des cours de cuisine et d'enseignement ménager. Cela bien entendu en dehors des heures de leçons régulières.

La proposition du magister obtint un vif succès, et treize jeunes garçons s'inscrivirent le jour-même.

J'applaudis à cette intelligente initiative, et je ne puis m'empêcher de m'exclamer : « Bravo régent ! » Et d'ajouter . « Si seulement je vous avais eu comme professeur dans ma lointaine enfance ! »

En effet, il y a quarante ou cinquante ans, on se préoccupait fort peu, dans les milieux bourgeois, d'inculquer à un garçon des éléments rudimentaires de cuisine, de couture et d'autres besognes ménagères. C'était un tort, car aujourd'hui beaucoup d'hommes de ma génération se trouvent désarmés dans bien des cas.

Dans le domaine culinaire, je suis tout juste capable de cuire un œuf à la coque, ou de préparer un bouillon Maggi ou Knorr.

Quant à la couture, n'en parlons pas... Coudre un bouton de culotte équivaut pour moi à résoudre un problème d'algèbre !

Il est vrai que j'ai l'excuse d'avoir fait mon école de recrue dans un lit de sanatorium.

Seulement, l'excellente idée du maître neuchâtelois n'arrive-t-elle pas trop tard ?

Dans un monde, où l'automation se développe à un rythme affolant, d'une part on fera bientôt sa popote en pressant sur des boutons et en manœuvrant des leviers, et d'autre part la gastronomie risque bien de ne plus avoir longue vie.

Pourquoi ?

Simplement parce que les impératifs électroniques de notre siècle de folie aboutiront à faire de l'homme un vulgaire robot, peut-être gavé de science, mais qui, à coup sûr, ne saura plus ni aimer, ni... manger !

Roméo et Werther, Lucullus et Brillat-Savarin ne seront alors plus que des personnages légendaires d'un monde révolu ! P. V.

— Je rêve de te voir un jour, Toto, propre en même temps que la salle de bain !

« MAIRESSE » POUR UN JOUR

Dans plusieurs villages de la province de Ségovie, près de Madrid, les femmes mariées célèbreront mercredi la fête de leur patronne, Sainte Agueda, martyre sicilienne, en exerçant pour un jour tous les pouvoirs publics. A Zamarramala notamment cette journée constitue une fête riche en couleurs : Les femmes mariées, vêtues du somptueux costume régional, et portant un crucifix sur le ventre, éliront leur « mairesse » et ses deux adjointes. Les édiles féminines d'un jour ont le droit — à des fins charitables — de prélever des impôts et de donner des amendes fantaisistes aux hommes du village. Lt.

CHRONIQUE SPORTIVE

● HOCKEY SUR GLACE

Lettre du H. C. Sion à la LSHG

Monsieur le Président,
Messieurs,

Par la présente, je me vois dans l'obligation de vous informer que le HC Coire, qui devait nous rencontrer samedi soir, 15 février à 21 h. 30, ne s'est pas présenté sur la patinoire de Sion, en sorte que les arbitres, après avoir donné l'engagement à 21 h. 45, ont constaté la chose, ce qui entraîne le forfait de Coire, avec résultat 5-0 pour Sion.

Nous tenons encore une fois à mettre au point la situation au sujet de cette pénible affaire :

1) Le champion romand de première ligue a été connu jeudi soir, 13.2.58 à l'issue du match Villars-Sion. Immédiatement, notre Club a essayé de connaître le rôle et les dates des finales pour le Championnat suisse.

M. Albert Pralong a eu un entretien téléphonique avec M. Berra le 13.2.58 même, à 23 h. 45 et M. Berra lui fit savoir que les matches étaient les suivants :

Coire-Sion, Sion-Groupe central, Groupe central-Coire.

Le lendemain, très tôt, notre secrétaire, M. M.-A. Pfefferlé, a pris contact avec M. Monnin qui lui a confirmé la chose et lui a dit que c'était M. Lutta qui était responsable du match Coire-Sion. M. Lutta déclara à M. Pfefferlé que le match Coire-Sion aurait lieu à Arosa dans la matinée de dimanche 16 février.

Notre Club prit immédiatement les dispositions pour faire ce déplacement, car il fallait obtenir la libération de nos joueurs (service militaire, obligations professionnelles, etc.)

Toujours vendredi, le 14 courant, le Président du HC Sion reçut un téléphone, après 16 heures, de M. Monnin, Président de la Ligue romande, qui lui dit en substance ceci :

Il n'y a de glace nulle part dans les Grisons. Pourriez-vous jouer contre Coire à Sion ?

Rien ne fut précisé en ce qui concerne le changement de tour final du Championnat de 1ère Ligue. Le Président du HC Sion convoqua d'urgence le comité du HC Sion et prit contact avec les dirigeants de la Patinoire de Sion, sans pouvoir toutefois les atteindre.

A 17 heures, le Comité du HC Sion réuni téléphona à M. Monnin, par M. Albert Pralong. Au cours de ce long entretien téléphonique, M. Monnin exposa au HC Sion pour quel motif on ne pouvait jouer à Arosa, ce qui avait provoqué son intervention. M. Pralong fit comprendre à M. Monnin que le programme de la Patinoire de Sion et celui du HC Sion était sorti de presse, qu'on y avait annoncé le déplacement du Club de Sion à Arosa et qu'il serait très difficile de faire annoncer à bon escient un match à Sion pour le week end. M. Pralong, d'entente avec le Comité, fit la proposition de dire à Coire de venir jouer samedi soir à Sion, de considérer ce match comme Coire-Sion. Le HC Sion s'engagea à payer tous les frais de déplacement de Coire et de laisser la moitié de la recette nette à Coire, ce qui était intéressant, puisque cette équipe ne pouvait jouer chez elle. Elle n'aurait donc pas fait de recette avec ce match.

M. Monnin dit à M. Pralong qu'il verrait M. Thoma à Lausanne, qu'il lui en parlerait et qu'ensuite, une décision serait prise.

Entre-temps, vers 18 heures, le Président du HC Sion put atteindre le Président de Coire. Il tenta de lui faire la même proposition, mais M. Gantenbein ne voulut rien en savoir. Il dit que M. Thoma et M. Lutta avaient changé dans la journée de vendredi le tour final et qu'il s'agissait du match Sion-Coire qui serait joué ce week-end, plus précisément dans la matinée de dimanche 16 février. Le Président du HC Sion répondit qu'il n'avait pas connaissance d'un changement du tour final et qu'il ne pouvait l'accepter sans autre. Il ajouta en outre qu'il était impossible de jouer un match dimanche matin à Sion, pour des raisons religieuses et qu'il faudrait avoir, en tout état de cause la patinoire à sa disposition, ce qui n'était pas certain du tout.

Il proposa à Coire de jouer le samedi soir, l'équipe de Coire pouvant partir à 10 h. 46. Le Président de Coire déclara qu'il était impossible de le faire, que l'équipe viendrait à Sion dans la journée de samedi, qu'elle jouerait dimanche mais qu'elle devait être de retour à Coire le dimanche soir, c'est-à-dire partir de Sion vers 14 heures. Le Président du HC Sion déclara que, dans ces conditions, il était impossible de jouer un match à Sion et M. Gantenbein lui dit alors que si Sion ne voulait pas jouer le dimanche matin, il n'avait qu'à donner forfait. Cette discussion, qui fut d'ailleurs menée sur un ton fort désagréable et insidieux, n'eut aucun résultat.

Entre 19 et 20 heures, vendredi 4 courant, le Président de la LSHG appela le Président du HC Sion et c'est ainsi que, pour la première fois, nous avons appris que le tour final était effectivement changé, qu'il fallait jouer là où il y avait de la glace et où les champions régionaux étaient connus. Il posa la question : êtes-vous d'accord d'accepter que le match à jouer soit celui de Sion-Coire ? Le Président du HC Sion, après avoir expliqué pour quels motifs il était très difficile d'accepter une telle solution, mais, tenant compte de la situation, il le fit à une seule condition : que ce match se joue le samedi soir à Sion. M. Thoma dit tout simplement qu'il convoquerait Coire pour samedi soir.

Nous ne savons ce qui s'est passé dans la suite, mais toujours est-il que vers minuit, M. Monnin a appelé le Président du HC Sion au téléphone pour lui dire que Coire faisait des difficultés; qu'il ne voulait pas jouer le samedi mais le dimanche et de façon à pouvoir rentrer jusqu'à Coire ce jour-là (départ de Sion à 14 heures). Le Président du HC Sion confirma une fois encore qu'il était impossible à son Club de jouer le dimanche matin et que cette détermination était définitive. M. Monnin en prit acte, mais, un peu plus tard, M. Pierre Moren rappela pour avoir confirmation de la chose et nous lui avons exposé une fois encore les raisons de l'impossibilité de jouer le dimanche : l'on ne peut jouer un match de hockey pendant les services divins; la patinoire n'était de toute façon, pas libre le matin puisqu'il y avait des épreuves de tests durant toute la matinée, puis, au début de l'après-midi, la glace — si la chaleur continuait — ne pouvait être praticable comme ce fut déjà le cas à Viège lors du match Viège-Berne.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le télégramme suivant — ayant été posté à Coire à 0 h. 28 — fut adressé au HC Sion :

Beharren auf unserer Stellungnahme Spiel unmöglich lehnen Verantwortung ab — EHC Chur.

D'autre part, à 1 h. 02 de samedi, M. le Dr Max Thoma envoyait un télégramme au HC Sion, télégramme qui fut distribué vers 8 h. du matin et dont la teneur est la suivante :

Match Sion-Coire retardé samedi 21 h. 30. — Dr Max Thoma.

Sitôt que le jour du match fut fixé avec le Dr Thoma (entre 19 et 20 heures vendredi soir), le HC Sion prit ses dispositions pour réserver ses joueurs et pour porter cet événement sportif à la connaissance du public. Les journaux du matin furent encore atteints; des affiches furent imprimées le matin; lorsque l'heure du match fut déplacée, les affiches furent modifiées et un papillon lancé en gros tirage soit en ville de Sion, soit dans les alentours. Le match fut annoncé à la radio et par tous les moyens possibles.

C'est la raison pour laquelle l'on pouvait s'attendre à un grand nombre de spectateurs.

Aussi, la surprise du HC Sion fut-elle grande lorsqu'à 19 heures, le secrétaire du club reçut un télégramme du HC Coire, posté samedi à 16 h. 45 à Coire et qui ne put être distribué au président du HC Sion, qui était absent l'après-midi. Ce télégramme a la teneur suivante :

« Spiel Samstag Abend unmöglich. Sonntag ab 06 h. 00 ganzen Tag zur Verfügung mit Rückreisemöglichkeit Sonntag nach Chur. »

Immédiatement, M. M.-A. Pfefferlé prit contact avec le HC Coire, où on lui dit que l'équipe n'était pas partie, qu'on ne se laissait pas envoyer des décisions par un dictateur (le Président de la Ligue suisse).

Il ne fut plus possible d'avertir le public par la radio ni par la presse et il était imposible aussi de trouver une équipe de remplacement, ce qui fut tenté notamment auprès de Sierre et de Montana.

Le public arriva en masse sur la patinoire déjà 2 heures avant le commencement du match. Il y avait des cars organisés de toutes les vallées et villages de montagne, et la déception de tout ce public fut très grande lorsqu'on l'informa que l'on ne pouvait vendre de billets, l'équipe de Coire n'étant pas encore arrivée. Nous pouvons évaluer le chiffre des personnes qui auraient assisté à ce match à passé 4000.

L'équipe du HC Sion s'est présentée à l'heure sur la glace; on attendit un quart d'heure et les arbitres ont ensuite fait leur rapport de jeu, dont un double est joint aux présentes, signé par les arbitres, le marqueur officiel et le coach du HC Sion.

Cette feuille de jeu porte au dos l'attestation suivante des arbitres :

« L'équipe de Coire ne s'étant pas présentée, les arbitres soussignés ont donné l'engagement à 21 h. 45 précises à. l'équipe de Sion présente sur la glace.

(s.) G. Borgeaud - Aubort

Sion, le 15 février 1958. »

Nous vous prions de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce match soit déclaré gagné par le HC Sion, avec le résultat de 5 : 0, par forfait.

Nous vous prions également de faire le nécessaire pour que le HC Coire soit puni de façon exemplaire pour son antisportivité et sa mauvaise fois évidente. Depuis midi, 15 courant, samedi, Coire savait que l'équipe n'était pas partie; la décision avait certainement déjà été prise dans la matinée. On n'a pas pris la peine de faire le nécessaire pour en informer le HC Sion à temps; on lui a laissé faire les frais, de grands frais et occasionné des dérangements au public sédunois. Le HC Sion demande à être indemnisé pour les frais provoqués et fait toutes réserves à ce sujet. Un rapport y relatif vous parviendra dès que les pièces justificatives pourront être rassemblées.

—

Veuillez croire, Monsieur le Président, Messieurs, à mes sentiments distingués.

Hockey-Club de Sion
Le Président

Ce soir à la patinoire :

Corrida sur la glace
Rencontre Sion - Madrid

Ce soir, mardi gras, les amateurs d'émotions fortes seront comblés. En effet sur la patinoire de l'Ancien-Stand à Sion se dérouleront trois manifestations particulièrement importantes : la finale du tournoi de juniors, le choc Sion—Madrid et la grande Corrida sur la glace. De quoi satisfaire les plus exigeants. La Corrida tout spécialement sera passionnante à suivre puisque deux taureaux seront mis à mort. Certes le spectacle ne sera pas de tout repos et l'on ne peut que conseiller aux personnes sensibles de rester chez elles. Mais les gens qui aiment la sensation, le spectacle, le grandiose et surtout le comique, ne pourront faire autrement que de se rendre à la patinoire. C'est un spectacle absolument unique et inédit qu'ont monté les infatigables vétérans du HC Sion, c'est un spectacle qui enchanterait Londres, Paris ou encore Vienne, c'est un spectacle que l'on ne peut manquer.

Voici d'ailleurs quel sera le programme de cette manifestation unique en son genre :

Dès 19 h. 30 : match de juniors : Industrielle—Collège.

A 20 h. 45 : présentation des acteurs de la Corrida.

A 21 h. : Match Sion—Madrid. Durant les entr'actes grande corrida.

A 22 h. : mise à mort des taureaux.

Durant toute la soirée : attractions et numéros divers.

LES ESPAGNOLS SONT LA

A vrai dire le HC Madrid est composé pratiquement d'internationaux.

Voici d'ailleurs la formation de cette remarquable équipe qui vient d'arriver à Sion, hier soir :

Au but : Machoudas ; en arrière : Morendos, Follonias; en avant: 1ère ligne : Rombaldos, Pfammatos et Peraudad ; seconde ligne : Bielos, Andreoladas et Bortas.

Ce sont donc des joueurs universellement connus et qui viennent à Sion pour gagner.

Le HC Sion présentera sa meilleure équipe actuelle soit : Favre; Gaschnang, Coudray; Amacker; Widmer, Manini, Schrœter I ; Schrœter II, Antonioli, Seitz.

TOUT EST PRET

Les taureaux sont là, les Espagnols aussi, tout s'annonce donc magnifiquement bien.

Il est indéniable que ce soir un grand spectacle sera présenté.

On n'a pas souvent l'occasion de rire à Sion. Profitons donc de l'occasion et rendons-nous à la patinoire.

On ne le regrettera pas.

Tournoi de juniors

Deux rencontres ont été disputées hier dans des conditions difficiles qui n'ont pourtant pas entamé l'enthousiasme de nos juniors. L'Industrielle a battu l'Ecole Primaire 9-1 et le Collège, Don Bosco 3-1. Aujourd'hui, derniers matches : 13 h. : Ecole Primaire — Don Bosco et 19 h. 30 : Collège — Industrielle.

★ Match international, à Cortina d'Ampezzo : Italie—Allemagne 3-4 (1-2, 1-2, 1-0).

★ Match amical: Whitby Dunlops (équipe nationale du Canada) bat Sœderthalje (Suède) 7-0 (1-0, 1-0, 5-0).

● SKI

Eliminatoires O.J. à Nax

Plus de 90 participants ont pris part aux éliminatoires OJ du Valais central à Nax, dimanche dernier.

Tout s'est passé magnifiquement.

Le chronométrage était assuré par la maison Titze, alors que l'AVCS était représentée par M. Jules Carron.

Slalom géant : longueur 1 600 m., dénivellation 300 m.

Filles cat. I (13-16 ans)

1. Josiane Burlet, Sion, 1'02 3 ; 2. Marie-Jeanne Borgeat, Montana, 1'14 ; 3. Colette Siggen, Brenta-Vercorin, 1'16 2 ; 4. Anne-Marie Grosclaude, Montana, 1'18 2 ; 5. Jeanne Bestenheider, Montana, 1'20 ; 6. Christianne Fischer, Montana, 1'25 3 ; 7. Michèle Grand, Nax, 1'27; 8. Claire-Lise Bruttin, Nax, 1'32 ; 9. Elianne Favre, Sion, 1'34 4 ; 10. Hélène Devanthéry, Brenta-Vercorin, 1'37 2 ; 11. Berthe Favre, Les Agettes, 1'46.

Garçons cat. I (13-16 ans)

1. Ulysse Perren, Bluche, 1'32 ; 2. René Gaspoz, Evolène, 1'38 ; 3. Rémy Levrand, Euseigne, 1'39 ; 4. Hubert Dayer, Hérémence, 1'39 2 ; 5. Claude von Gunten, Crans, 1'39 4 ; 6. Prosper Morand, Euseigne, 1'40 3 ; 7. Christian Wyssen, Sierre, 1'42 ; 8. Paul Fournier, Nendaz, 1'42 4 ; 9. Jean Praz, Nendaz, 1'45 ; 10. Louis Francey, Arbaz, 1'46 ; 11. Raymond Solioz, Nax, 1'46 4 ; 12. John Gletig, Montana, 1'49.

Garçons cat. II (10-13 ans)

1. Michel Sierro, Les Agettes, 1'26 ; 2. Raymond Maury, Evolène, 1'42 3 ; 3. Francis Théoduloz, Brenta-Vercorin, 1'47 ; 4. Yvan Rey, Crans, 1'49 ; 5. Jean-Marie Luyet, Savièse, 2'00 4 ; 6. Dominique Favre, Sion, 2'10 ; 7. Jean-Charles Grand, Nax, 2'10 2 ; 8. Didier Favre, Sion, 2'11 3 ; 9. Robert Chevrier, Evolène, 2'16 2 ; 10. Fernand Crettol, Bluche, 2'22 3 ; 11. Bernard Métrailler, Les Agettes, 2'48.

Classement par équipe de 4 coureurs (3 meilleurs temps) :

Filles : 1. Montana (Borgeat, Grosclaude, Bestenheider), 3'36 3.

Garçons : 1. Euseigne-Pyramides (Levrand, Morand, Gaspoz), 5'12 ; 2. Bluche, 5'22 ; 3. Nendaz, 5'31 ; 4. Evolène, 5'34 4 ; 5. Hérémence, 5'42 3.

JEUDI SOIR :

Sion - Martigny

Jeudi soir, dès 20 h. 30 se disputera à Sion le match de hockey Sion—Martigny comptant pour la Coupe valaisanne.

Il s'agit en l'occurence d'un match de barrage puisque les deux formations ont battu, chacune deux fois Sierre, et que opposées l'une à l'autre elles ont remporté une victoire et essuyé une défaite.

Ce match s'annonce donc comme passionnant.

D'une part en effet, les Octoduriens sont en grande forme (victoire sur Sierre en Coupe valaisanne précisément par 16-3) et veulent absolument participer à la finale contre Viège, d'autre part les Sédunois tiennent à prouver au public qu'ils sont capables de battre n'importe quelle formation de ligue nationale B.

Par ailleurs on sera très intéressé de savoir quelle est la forme actuelle des hommes à Roger Guay qui doivent encore affronter St-Imier pour le titre de champion suisse.

Un match, donc, sensationnel que personne ne voudra manquer.

Mercredi: entraînement

Le comité du HC Sion communique que mercredi soir aura lieu à l'heure habituelle, sur la patinoire, l'entraînement de la 1ère équipe du HC Sion.

Présence absolument indispensable.

La Feuille d'Avis du Valais est le journal de tous les sportifs, c'est votre journal.

SUISSE-USA 1-1

Cette troisième rencontre Suisse—Etats-Unis, disputée lundi soir à Bâle, n'a pas attiré plus de 6000 spectateurs qui, au moment où débute la partie, doivent faire face à de désagréables bourrasques de neige, qui rendront difficile un contrôle normal du puck par les joueurs.

Les deux équipes se présentent dans les formations suivantes :

Suisse : Ayer ; Pappa, G. Riesch ; Golaz, H. Riesch ; Diethelm, Weingartner ; Naef, Wehrli, Friederich ; Sprecher, Schlaepfer, Keller ; Berry, Handschin, Bagnoud.

Etats-Unis : Vaia ; Petroske, Eisenzoph ; Lawman ; Olson, Mayasich, Meredith ; G., W. et R. Christian ; Mahle, Winoski, Zifcak.

Ce premier tiers se termine sans qu'un seul but ne soit réussi, bien que des deux côtés, les chances de marquer ne manquèrent pas. C'est ainsi qu'à la 3e minute, Schlaepfer seul devant le gardien américain ne parvient pas à tromper sa vigilance. Une contre-attaque menée par Mahle se termine par un tir qui heurte un des montants de la cage helvétique.

Après dix minutes de jeu, l'on doit procéder à un nettoyage en règle de la glace, car le puck se perd sous la neige. Coup sur coup, deux attaques suisses obligent Vaia à effectuer des parades audacieuses pour éviter le pire. Les Suisses, décidément très en verve, insistent et par l'entremise de Sprecher, inquiètent à nouveau le gardien adverse. Cependant, Ayer, lui-aussi, a l'occasion de se distinguer. Son remarquable sens du placement est très apprécié par le public qui ne lui ménage pas ses applaudissements. A la fin de cette première période de jeu, Schlaepfer, encore lui, laisse passer une chance exceptionnelle d'ouvrir le score. La sirène retentit alors que l'Américain Mayasich vient d'être expulsé pour deux minutes.

Le début du deuxième tiers est marqué par une dangereuse percée de Naef, bien lancé par Wehrli, que stoppe in-extremis un arrière yankee. Très entreprenant, le duo Wehrli-Naef continue à semer le désarroi dans le camp défensif adverse. A la 27e minute, le Davosien Keller reprend habilement une passe de Schlaepfer et sous les acclamations de la foule, obtient un but qui récompense les efforts méritoires de toute l'équipe suisse. Quelques instants plus tard, le même joueur manque de peu un deuxième but. La dernière partie de ce deuxième tiers voit le niveau du jeu baisser sensiblement. Les Américains arriveront cependant à égaliser sur un tir de Mayasich.

Au cours des premières minutes du dernier tiers, les Suisses bénéficient d'un avantage numérique assez long, car C. Christian doit purger une punition de longue durée. Fatigués, les hockeyeurs à croix blanche ne sont pas en mesure de tirer profit de cette situation favorable. Au contraire, il faut toute la vigilance d'Ayer pour empêcher les visiteurs de prendre l'avantage à la marque. Les dix dernières minutes bien qu'émaillées de situations très dangereuses devant chacune des deux cages, ne changeront rien au résultat final. Ainsi, la Suisse crée une certaine surprise en obligeant les Etats-Unis a concéder le match nul.

Sportifs, vous trouverez dans les colonnes de ce journal toute l'actualité sportive valaisanne, suisse et mondiale.

St-Imier - Sion

Samedi 22 février en nocturne, à La Chaux-de-Fonds, St-Imier, champion de la zone II du championnat suisse de première ligue, rencontrera Sion champion de la zone III. Pour le tour final de ce championnat.

Belle victoire suisse au Trophée du Mt-Lachaux

Le slalom géant du Trophée du Mont-Lachaux, remplaçant la descente initialement prévue, s'est disputé sur un parcours de 1 600 m., comportant une dénivellation de 400 m. et comprenant 29 portes, dans des conditions assez mauvaises, la neige mouillée n'ayant pas facilité la tâche des concurrents, handicapés de surcroît par une visibilité défectueuse.

Dans l'épreuve féminine, l'Américaine Penny Pitou, partie en cinquième position, a remporté une victoire relativement aisée, car seule sa compatriote Betsy Snite, gagnante du slalom de la veille et du même coup du combiné, a obtenu un temps proche du sien Quant à Madeleine Chamot-Berthod, elle manqua une porte et fut disqualifiée.

La course des messieurs est revenue à Louis-Charles Perret, qui portait pourtant le dossard numéro 26. Grâce à sa belle régularité, le jeune Autrichien Egon Zimmermann s'est adjugé le combiné devant le Suisse Fredy Brupbacher, qui a dû partager la deuxième place du slalom avec l'Américain Gorsuch. Le grand favori de l'épreuve, l'Autrichien Pravda, vainqueur du slalom, fut victime d'un chute et termina beaucoup trop attardé pour garder une chance de se classer honorablement au combiné.

Voici les résultats :

Slalom géant, dames : 1. Penny Pitou, USA, 1'28"6; 2. Betsy Snite, USA, 1'29"2; 3. Hilde Hofherr, Autriche, 1'31"3; 4. Jole Polone, Italie, 1'31"4; 5. Marlène Stucki, Suisse, 1'31"7; 6. Helga Herdy, Autriche, 1'32"2 ; 7. Anita Kern, Suisse, 1'32"6.

Messieurs : 1. Louis-Charles Perret, Suisse, 1'18"3 ; 2. Fredy Brupbacher, Suisse, et Dave Gorsuch, Etats-Unis, 1'20"8 ; 4. Egon Zimmermann, Autriche, 1'21"1; 5. Chiharu Igaya, Japon, 1'21"8; 6. Giuseppe de Nicolo, Italie, 1'21"9 ; 7. René Collet, France, 8. Masaru Sonobe, Japon, et Albert Gâcon, France; 10. Piero Viotto, Italie; 11. Max Marolt, Etats-Unis, et Ami Giroud, Suisse ; 13. Oswaldo Picchiotino, Italie; 14. Roberto Siorpaes, Italie ; 15. André Bonvin, Suisse.

Combiné deux épreuves : dames : 1. Betsy Snite, Etats-Unis, 0, 56 p.; 2. Helga Herdy, Autriche, 13,40 p.; 3. Anne Dusonchet, France ; 4. Michèle Cantova, Suisse; 5. Solveigh Hary, Suisse; 6. Anita Kern, Suisse ; 7. Marlène Stucki, Suisse.

Messieurs: 1. Egon Zimmermann, Autriche, 4,43 p.; 2. Fredy Brupbacher, Suisse, 5,53 p.; 3. Masaru Sonobe, Japon, 16,05 p.; 4. Albert Gacon, France; 5. Giuseppe de Nicolo, Italie; 6. Chiharu Igaya, Japon; 7. Roberto Siorpaes, Italie; 8. Max Marolt, Etats-Unis; 9. Christian Pravda, Autriche; 10. Dave Gorsuch, Etats-Unis.

Sport-toto

LISTE DES GAGNANTS

7 gagnants avec 11 pts à Fr. 16 949.65
250 gagnants avec 10 pts à Fr. 474.60
2 898 gagnants avec 9 pts à Fr. 40.90

LOTO-TIP

Le maximum de quatre points n'a été obtenu par aucun concurent ; 193 gagnants avec 3 points à Fr. 143,05.

PRIX DE CONSOLATION

426 gagnants avec 31 points à Fr. 23.45

A TRAVERS LA SUISSE

Téléphone, télégraphe radio et télévision en 1958

par G. A. Wettstein, ingénieur diplômé, directeur de la division des téléphones et des télégraphes

L'augmentation constante du nombre des abonnés et du trafic téléphonique, télégraphique et télex exigera, cette année également, de grands efforts pour agrandir le réseau téléphonique et télégraphique national et international. Mais de nombreux projets pour le réseau de radiodiffusion à ondes ultra-courtes et de télévision attendent aussi d'être réalisés. En outre, il est très important de se tenir sans cesse au courant de l'évolution fantastique de la technique, pour examiner l'utilité pratique des innovations et des nouvelles possibilités et rendre ainsi les télécommunications toujours meilleures, plus rapides et moins chères pour la clientèle.

Dans le secteur du téléphone, les travaux d'automatisation du trafic progressent normalement. Deux des cinq derniers centraux manuels que compte encore le réseau téléphonique suisse seront ouverts au trafic complètement automatique dans le courant de cette année : ce sont le central principal du groupe de réseaux d'Yverdon avec 9.000 raccordements d'abonnés et le petit central terminus valaisan de Finhaut avec 200 raccordements. Sur les 900.000 abonnés suisses, il n'y en a plus que 500, se répartissant sur les centraux de Schuls, Strada et Compatch-Samnaum, qui doivent encore avoir recours aux services des téléphonistes pour établir leurs communications. Et nous espérons que l'automatique y sera également inauguré sous peu.

Le nombre croissant des abonnés nécessite d'importants travaux : ce ne sont pas moins de 170 centraux comptant 77.500 abonnés qu'il faut agrandir, dont une grande partie intéresse les réseaux urbains de Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne et Zurich. Il est indispensable de poser 1800 km. de câbles d'abonnés, correspondant à la distance qui sépare Berne d'Istanboul, pour pouvoir relier les nouveaux abonnés aux centraux. Mais il y a aussi lieu de remplacer une vingtaine d'anciens centraux dont un certain nombre ont été en service sans interruption pendant 20 ans et plus et dont l'extension ne se justifie pas pour des motifs d'ordre technique.

Ces dernières années, le trafic interurbain a augmenté en moyenne de 7,5 % et exige que les équipements de transmission et de commutation soient sans cesse agrandis pour écarter la menace d'étranglement dans l'écoulement du trafic.

En plus de l'augmentation indispensable du nombre des équipements nécessaires à l'exploitation interurbaine, il y a lieu d'agrandir à nouveau le réseau des câbles interurbains et ruraux. L'achèvement des installations Zurich - Bâle, avec raccordement à Strasbourg, et Lausanne - Genève, ainsi que la construction du tronçon Zurich - St-Gall complètent efficacement le réseau des câbles coaxiaux.

Le programme de construction prévoit en outre la pose de 40 câbles interurbains et ruraux ayant une longueur totale de 325 km., ainsi que l'établissement de 5 installations à courants porteurs pour le trafic régional.

Le câble à courants porteurs Berne - Olten sera rééquilibré et équipé de répéteurs pour l'exploitation à 48 voies, ce qui doublera sa capacité de transmission et le rendra apte à transmettre simultanément 1152 conversations.

Le réseau de téléphonie à faisceaux hertziens, qui renforce et complète notre réseau des câbles, connaîtra également un bel essor. Une installation pour 240 voies téléphoniques est en construction entre Genève et Berne et pourra bientôt être remise à l'exploitation.

Au cours de cette année, on s'attachera à nouveau tout spécialement à promouvoir et à faciliter le trafic téléphonique international, qui doit s'écouler de façon toujours plus rapide, plus sûre et plus économique. Nombre de circuits manuels, mettant souvent à contribution plusieurs téléphonistes en Suisse et à l'étranger pour établir une communication, seront remplacés par des circuits internationaux semi-automatiques qui permettront d'introduire le service dit rapide : la téléphoniste suisse sélectionnera directement le numéro de l'abonné désiré à l'étranger au moyen de son disque d'appel ou de son clavier à numéros et, inversement, la téléphoniste étrangère en fera de même pour chaque abonné en Suisse. Il sera ainsi possible de mettre à la disposition de la clientèle, en moins de trente secondes, la plupart des communications avec les pays européens.

Mais le trafic téléphonique complètement automatique s'étend de plus en plus au delà des frontieres nationales. A côté des communications complètement automatiques déjà en service entre les groupes de réseaux de Bâle et Lörrach, St-Gall et le Vorarlberg, Weinfelden et Constance, les travaux relatifs au service automatique entre les groupes de réseaux de Bâle et Mulhouse, ainsi qu'entre Chiasso et Côme sont en cours d'exécution. On prévoit que, vers la fin de l'année, les abonnés de ces régions pourront appeler directement leurs voisins résidant de l'autre côté de la frontiere et vice versa.

Dans la technique des transmissions, on attache une importance primordiale à l'augmentation du nombre de voies des câbles coaxiaux. Par exemple, on fait actuellement des essais prometteurs pour porter la capacité d'une paire de conducteurs de câble coaxial de 960 à 2700. Pour ce faire, on doit ramener la distance entre les répéteurs à 4,5 km. et étendre la bande de fréquences transmises à plus de 12 MHz.

Pour les commutations, on fait de plus en plus usage de connexions électroniques et on travaille fébrilement à réaliser de grands centraux téléphoniques purement électroniques. On voue une très grande importance aux transitors, dont l'emploi croissant dans tous les domaines de la téléphonie et de la télégraphie promet de nouvelles solutions intéressantes et économiques non seulement pour les centraux automatiques, mais aussi pour les postes d'abonnés, ainsi que pour les équipements à courants porteurs et de répéteurs.

(à suivre).

Comment nos cantons reçoivent les diplomates étrangers

Une précision des autorités tessinoises

Une interpellation signée par les chefs de tous les groupes politiques a été développée lundi au Grand Conseil tessinois. Elle était consécutive aux attaques lancées par certains journaux suisses contre le Conseil d'Etat tessinois auquel le ministre de la République populaire de Hongrie avait fait une visite de courtoisie. Les interpellateurs demandaient quelle est la politique suivie en pareille circonstance, quelles étaient les raisons qui incitèrent le Conseil d'Etat à recevoir le diplomate hongrois et si le Conseil d'Etat n'avait pas contrevenu, en l'occurence, aux règles qui sont habituellement observées pour ces visites diplomatiques sur le double plan fédéral et cantonal.

M. Nello Celio, président du Conseil d'Etat, a répondu au nom du gouvernement. Il dit notamment ce qui suit :

Les rapports entre les diplomates accrédités auprès du Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux sont réglés par la tradition, l'usage et des prescriptions émanant du département politique fédéral.

Chacun sait que la responsabilité de la politique étrangère et des contacts officiels et politiques avec les diplomates des pays représentés en Suisse incombe exclusivement à l'autorité fédérale. Le Conseil fédéral a toujours affirmé qu'il est de l'intérêt général que les représentants des nations étrangères puissent, à l'occasion, avoir des contacts non seulement avec des milieux industriels et économiques, mais aussi avec des gouvernements cantonaux, afin de faire connaître la structure de la Suisse et ses institutions. Les gouvernements cantonaux sont tenus de ne pas donner aux visites qu'ils reçoivent un caractère essentiellement officiel, de renoncer à leur rendre des honneurs particuliers — déploiement de forces de police, etc. Ils doivent, en fait, exercer une hospitalité conforme à la traditionnelle simplicité helvétique.

Le Conseil d'Etat du Tessin s'est toujours abstenu, conformément aux dispositions fédérales, de formuler des invitations. Si un diplomate étranger exprime cependant le désir de se rendre au Tessin et, en conséquence, de rendre une visite de courtoisie au gouvernement cantonal, le Conseil d'Etat accueille cet hôte selon les règles immuables d'un protocole traditionnel, lesquelles respectent en même temps les formes et les prescriptions fédérales. L'hôte est reçu sans honneurs publics et particuliers. Le Conseil d'Etat lui offre un déjeuner et lui remet, en souvenir de sa visite, un recueil de gravures édité en 1946 spécialement à l'intention des hôtes officiels et intitulé «Aspects de la Suisse italienne». La visite terminée, le départ de l'hôte s'effectue sans autres formalités.

Le Conseil d'Etat n'a jamais invité le ministre de Hongrie à se rendre au Tessin et à lui rendre visite. Le diplomate hongrois ayant cependant, à diverses reprises, exprimé le désir de se rendre au Tessin, le Conseil d'Etat — ainsi que l'a fait, du reste, un autre canton — l'a accueilli exactement comme cela a été le cas pour d'autres diplomates. Certains journaux confédérés ont voulu attribuer à cette visite une signification spéciale et formuler des jugements sur l'intégrité politique des membres du Conseil d'Etat et du Conseil d'Etat lui-même. Il convient de relever la malveillance de ces critiques sans fondement, surtout si l'on se souvient que le Conseil d'Etat, unanime dans ses sentiments et ses intentions avec le Grand Conseil et le peuple tessinois tout entier a, à l'époque, proposé et soutenu la participation à l'action en faveur des réfugiés hongrois, en leur accordant aide et assistance, soit sous une forme directe, soit en aidant à coordonner, sur le plan cantonal, les actions d'aide et de secours privées. Cette activité du gouvernement tessinois n'a jamais été interrompue.

Le Conseil d'Etat tessinois proteste énergiquement contre cette tentative de mettre en doute les sentiments démocratiques de ses membres. Il rappelle en même temps qu'on ne sert pas la cause de la liberté en formulant des accusations banales, infondées et vulgaires, mais en assurant la vigilante défense de nos institutions contre toute menace ou infiltration totalitaire ou contre toute mesure contraire à l'esprit helvétique, d'où qu'elles émanent. Ceux qui ont formulé des critiques et des injures à l'égard du Conseil d'Etat tessinois devraient se rendre compte qu'il est injuste et erroné d'attribuer une signification politique à un acte qui rentre dans le cadre normal des rapports officiels.

Les interpellateurs, s'exprimant au nom de tous les groupes parlementaires du Grand Conseil tessinois, se sont déclarés satisfaits de cette réponse.

D'un jour... ...à l'autre

MARDI 18 FEVRIER 1958

Fêtes à souhaiter

SAINTE BERNADETTE, vierge. — Bernadette Soubirous naquit à Lourdes le 7 janvier 1844, au sein d'une famille pauvre. Très pieuse, mais de complexion délicate, elle n'étudiait qu'avec peine. Un jour, allant chercher du bois mort sur les bords du Gave, la Vierge lui apparut dans la grotte désormais célèbre de Massabielle. Il y eut dix-huit apparitions. Quelques années plus tard, elle entra chez les Filles de la Charité de Nevers ; elle y vécut humblement, la plupart du temps souffrante, jusqu'au 16 avril 1879, jour où elle rendit son âme à Dieu, âgée de 35 ans seulement.

Anniversaires historiques

1546 Mort de Luther.
1560 Mort de Michel-Ange.
1609 Naissance de lord Clarendon.
1814 Victoire de Napoléon à Montereau.
1957 Mort à Reims de Sir Hore Belisha.

Anniversaires de personnalités

La princesse Marie-Christine de Hollande a 11 ans.
Dane Clark a 45 ans.
Adolphe Menjou a 68 ans.

La pensée du jour

« L'injustice, l'intempérance et la méchanceté de l'âme sont les plus grands maux du monde.»
(Platon)

Evénements prévus

Lourdes : Dans le cadre des fêtes du Centenaire : Fête de sainte Bernadette. Troisième apparition.
Paris : Examen de la demande en liberté provisoire de M. George Feuillet, inventeur du «Stalinon».
Au Vietnam : Fête du Tet.

Rip Kirby

«Copyright by COSMOPRESS, Genève»

50

MICHEL ZEVACO

Un roman de cape et d'épée

LA DAME EN BLANC

LA DAME EN NOIR

Ce fut pour elle comme un coup de massue. Il lui sembla que tout croulait, en elle et autour d'elle. Le coup était si rude, si imprévu, qu'elle se persuada qu'elle avait mal entendu, ce ne pouvait être la duchesse.

C'était bien elle cependant. Elle entra, vive, gracieuse, riant à belles dents, jouant avec un art consommé la douloureuse comédie qui lui était imposée par son redoutable époux.

Comédienne aussi parfaite, la dame en gris, qui s'était instantanément ressaisie, l'accueillit avec les démonstrations de la plus vive amitié. La visite fut courte d'ailleurs, la duchesse de Guise, obéissant strictement aux ordres du duc, se retira au bout de quelques minutes pour aller faire d'autres visites.

La dame en gris redressa la tête qu'elle avait tenue penchée sur la poitrine, une lueur sanglante s'alluma dans ses admirables yeux noirs et avec un geste de froide, d'implacable résolution :

« Eh bien ! soit, je recommencerai jusqu'à ce que je réussisse !... »

Ayant pris cette décision, elle ajouta en elle-même :

« Pour l'instant, allons au plus pressé. Il est temps d'en finir avec Rolande ».

XXVIII
LE POISON DE PINACLE

Quelques heures plus tard, au Louvre, Pinacle recevait un de ces mystérieux billets qui ne pouvaient compromettre ni celui qui les envoyait ni celui qui les recevait attendu qu'ils ne contenaient pas un mot d'écriture. A la façon dont ce billet était plié, il comprit la signification de l'ordre qu'on lui adressait.

Il fouilla dans son armoire de fer et, dans le petit coffret, prit un minuscule flacon qu'il enfouit dans sa poche.

Son flacon dans la poche, Pinacle s'en alla à l'hôtel Sorrientès où il fut reçu par la dame en gris. Cette fois elle alla droit au but et ne mâcha pas les mots.

— Le voici, dit Pinacle en lui remettant le flacon.

— Quels sont les effets de ce poison ?

— C'est selon, madame. Cela dépend de la dose et de la constitution de celui qui l'absorbe. J'ai expérimenté ce poison sur un chien et sur une poule. A dose égale, le chien est mort au bout d'une heure. La poule n'a pas résisté plus d'un quart d'heure. Faites prendre le quart de ce flacon à un homme : il mourra au bout d'une semaine ; la moitié : il ne durera que trois ou quatre jours. Faites-lui prendre le tout : il tombera foudroyé dans les deux heures qui suivront. Et cela, sans avoir éprouvé aucun malaise.

— En ce cas, dit-elle, c'est tout le contenu du flacon que Rolande devra prendre.

Il s'inclina avec une froide indifférence.

— La maison est-elle prête, là-bas ? demanda-t-elle après un court silence.

— Vous pouvez y aller dès aujourd'hui, madame, si tel est votre plaisir.

Elle trancha sur un ton résolu :

— J'y vais à l'instant.

Et elle le congédia en disant avec un sourire de haute bienveillance :

— Allez, Pinacle, et tenez-vous prêt, car nous touchons au but.

Il s'inclina profondément et sortit.

Moins d'une heure plus tard, une litière sans armoiries, escortée par deux laquais sans livrée, franchissant la porte du Temple, passait devant le bastillon, et, par le faubourg, se dirigeait vers le petit hameau de la Courtille situé au bas de la montagne de Belleville. Dans cette litière, nonchalamment étendue sur les coussins de velours, enveloppée dans son ample mante brune, la dame en gris rêvait en jouant avec le rubis en forme de losange qu'elle avait au doigt.

A une centaine de toises derrière, sans autre escorte que le palefrenier qui conduisait les mules, une autre litière suivait la première, en se tenant prudemment hors de vue. A l'intérieur, se trouvait l'autre dame en gris. Comme sa sœur elle était enveloppée dans une mante brune et portait au doigt un rubis taillé en forme de losange.

Le lendemain de ce jour où nous avons vu les litières des deux dames en gris, l'une suivant l'autre et paraissant la surveiller, prendre le chemin de la Courtille, le mercredi matin la mère Jacqueline, cuisinière engagée par Ragastens pour servir Rolande, forte paysanne frisant la cinquantaine, sortit pour aller aux provisions. Par la Grand' Rue elle s'achemina vers le village de Belleville.

A l'entrée du jardinet qui précédait une maison de modeste apparence, la dame en gris semblait prendre l'air du matin, feignant d'arranger des fleurs. En réalité, elle guettait la mère Jacqueline qui, elle le savait, devait passer devant sa maison.

La cuisinière parut. La dame en gris sortit dans la rue. Lorsque la cuisinière fut devant elle, sur ce ton d'irrésistible autorité qu'elle savait si bien prendre :

— Suivez-moi, brave femme, dit la dame en gris.

— Excusez-moi, madame, dit-elle en faisant une révérence, mais je n'ai pas le temps.

La dame en gris la saisit par le bras et avec la même irrésistible autorité :

— Suivez-moi, vous dis-je. Vous n'aurez pas à le regretter. Et je ne vous retiendrai pas longtemps.

Cette fois, la mère Jacqueline n'osa pas résister davantage et suivit celle qui lui parlait sur ce ton si impérieux.

Quand elles furent seules dans une pièce sommairement meublée, la dame en gris demanda à brûle-pourpoint :

— Dites-moi, mère Jacqueline, combien vous faudrait-il pour avoir une petite maison, comme celle-ci, avec un jardin devant, comme celui-ci, un beau verger et un champ derrière, quelques poules, une bonne vache, et un âne pour porter vos légumes et vos œufs au marché ?

— Cinq mille livres, peut-être ! lâcha timidement la mère Jacqueline.

La dame en gris ouvrit un coffre et y prit un sac qu'elle posa sur la table, devant la cuisinière, en disant :

— En voici le double. Vous pouvez vérifier, il y a bien dix mille livres, en bon or sonnant et trébuchant. Prenez, c'est à vous.

— Dix mille livres !... à moi !... Je rêve ! Ou plutôt, vous vous moquez de moi... Et ce n'est pas bien cela, madame, de...

— Je ne me moque pas de vous, interrompit gravement la dame en gris. Je vous donne ces dix mille livres. La preuve en est que, vous voyez, je mets ce sac dans votre panier.

— Qu'espérez-vous donc de moi !

— Je vais vous le dire, fit lentement la dame en gris en la tenant sous le feu de son regard.

(à suivre)

DANS LE VALAIS

Les décès dans le canton

Vollèges : Mme Hélène Moulin, âgée de 80 ans. Ensevelissement à Vollèges le 19 février, à 10 h. 30.

Martigny : Mme Maurice Roh-Moulin, âgée de 83 ans. Ensevelissement à Leytron le 18 février, à 10 h.

Riddes : M. Joseph Décaillet. Ensevelissement à Riddes, le 18 février à 10 h. 15.

Nendaz : Mme Antoinette Fournier-Loye. Ensevelissement à Haute-Nendaz, le 19 février, à 10 h.

Le seul quotidien indépendant de la vallée du Rhône vous assure un maximum d'efficacité pour votre publicité.

M. Jean Vouilloz est nommé premier adjoint à l'ingénieur en chef de l'Etat du Valais

Une information lâchée un peu vite a paru dans un journal, lequel annonçait la nomination de M. Jean Vouilloz, de Vex, comme ingénieur en chef de l'Etat du Valais.

Or, tel n'est pas le cas, du moins pas pour l'instant. M. Jean Vouilloz, qui possède de très grandes qualités et qui jouit de beaucoup d'autorité dans le poste qu'il occupe, vient d'être nommé premier-adjoint à l'ingénieur en chef. Il remplace M. Welti, ingénieur, qui a donné sa démission pour le 1er avril 1958.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Jean Vouilloz.

Les ravages de la pluie en Valais

La pluie continue de tomber dans le canton du Valais. On nous signale, dans diverses régions, de gros dégâts provoqués par l'eau aux cultures et aux voies de communications.

Inondation près d'Agarn

Dans le Haut-Valais, le Meretchbach, grossi par les pluies, a charrié des grosses quantités de matériaux qui ont obstrué le canal à l'entrée d'Agarn. Les eaux se sont répandues sur la route et les propriétés avoisinantes. Grâce à une intervention rapide, la circulation a pu être maintenue sur la route cantonale. Le torrent coule à nouveau dans son lit.

Eboulements au Val d'Hérens

Les pluies abondantes et la température exceptionnellement chaude ont provoqué des éboulements dans le Val d'Hérens. Entre Vex et le village d'Euseigne, les courses postales ont dû être détournées dimanche soir et lundi matin.

Travaux d'urgence à Sierre

A la suite des pluies persistantes de ces derniers jours, la Bonne-Eau menace de sortir de son lit au lieu dit St-Ginier à Villa, où une équipe de la voirie est occupée aux travaux les plus urgents.

On apprend d'autre part qu'une pelle mécanique a dû être installée au dépotoir de La Loquette, qui charrie de nombreux matériaux.

Apprendre à conduire à bon compte à

l'Auto-Ecole Tourbillon

(Couturier S.A)

Fr. 12.— l'heure de pratique

Route coupée entre Leytron et Saillon

La Salentze, enflée par les pluies, est sortie de son lit et a envahi les champs et les vignes à Saillon. La population a été alertée hier par le tocsin. Des caves ont été inondées, alors que des étables ont dû être évacuées.

La route Riddes - Leytron - Saillon - Martigny est coupée entre Leytron et Saillon : trois pelles mécaniques sont entrées en action pour rétablir le trafic.

COMMUNIQUE DE LA STATION CANTONALE DE LA PROTECTION DES PLANTES AUX ARBORICULTEURS VALAISANS

Traitements d'hiver ou de prédébourrement

Comme nous l'avons répété à maintes reprises dans la presse agricole, il est important cet hiver que les arboriculteurs prennent toutes dispositions utiles pour entreprendre un traitement sérieux en morte saison, ou éventuellement lors du débourrement.

En effet, l'année 1957 — de triste souvenir — n'a pas favorisé des traitements arboricoles d'été bien suivis. C'est là grand dommage, mais l'on peut comprendre parfaitement cette situation. Toujours est-il que de nombreux parasites ont pu se développer tout à loisir jusqu'en automne et gagner leur quartier d'hiver sans avoir été arrêtés.

Afin d'éviter une invasion conséquente cette année, nous recommandons vivement aux arboriculteurs d'entreprendre: soit un sérieux lavage au moyen d'un produit d'hiver reconnu. Nous citons :
— les colorants nitrés au Dinitrocrésols;
— les Dinitrocarbolineums ;
— les Huiles jaunes ;
— le Tritan.
soit un bon traitement au débourrement (traitement de prédébourrement), avec :
— un Oleoparathion, ou
— un Oleodiazinon, ou
— un Oleomalathion, ou
— un Oleofosfinon.

Les produits susmentionnés s'utilisent aux doses prescrites par les fabricants.

Sur les arbres fruitiers à noyaux, et entre autre les abricotiers, on n'utilisera pas les produits mentionnés en premier, mais exclusivement ceux décrits sous « traitement de prédébourrement », ceci afin d'éviter des brûlures.

Arboriculteurs ! N'oubliez pas votre traitement d'hiver ou de prédébourrement en 1958. Cetet application sera pour vous la meilleure assurance contre les différents ravageurs des arbres fruitiers.

Station cantonale de la protection des plantes :
Michel Luisier

Communiqué de la Section valaisanne du T.C.S.

La Commission de Tourisme organise à l'intention des membres de la Section valaisanne du TCS et de leurs familles un voyage à Bruxelles à l'occasion de l'Exposition internationale 1958.

Départ : Samedi 28 juin 1958. — Retour : Jeudi 3 juillet 1958.

Le voyage aller et retour est prévu par avion dès Cointrin. Nombre de places limité à 74 .Les inscriptions (très précises, s.v.pl.) seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et après paiement de l'inscription, soit Fr. 300.— par personne. (Office Tourisme du TCS, Place du Midi, Sion, téléphone 2 26 54 — Cpte de chèques : No II c 1759).

Ce prix comprend : voyage avion Cointrin-Bruxelles et retour, repas à bord; 5 nuitées (chambre à 2 lits très confortables) avec petits-déjeuners, taxes, service... plus quelques agréables surprises, comme d'habitude au TCS).

Un programme détaillé sera encore envoyé aux membres inscrits.

SIERRE

Y'a de l'eau... dans le gaz !

En procédant aux travaux de démolition vers le Cinéma du Bourg à Sierre, une machine a sectionné une conduite de gaz. Immédiatement alarmé, le service de dépannage s'est rendu sur place.

Carnaval à l'hôpital

Dimanche soir, les malades ont été conviés à la projection de deux films, à l'occasion de Carnaval. Monsieur l'abbé Perruchoud qui, toujours se dévoue pour les malades, a présenté un film de Chaplin et un autre de Fernandel : 2 sujets convenant à merveille au moral des patients.

Après la séance de cinéma, les employés ont été invités à participer à une petite fête de circonstance où ils ont pu danser jusqu'au petit matin au rythme entraînant des disques les mieux choisis. Un grand merci à la Direction, ainsi qu'à Monsieur l'abbé Perruchoud.

NENDAZ

Une soirée réussie

Nous étions gracieusement invité, samedi soir, à une soirée réussie qui nous a permis de connaître, d'aimer un groupe théâtral auquel nous souhaitons la plus belle espérance. Aussi loin que remontent nos souvenirs d'enfance, les longues soirées d'hiver sont peuplées de héros, de coutumes, de sorcières clémentes ou méchantes que traduisaient les aînés sur une scène souvent trop exiguë. Au temps de nos classes, nous lisions « Le Village endormi » dans lequel Marcel Michelet, poète du pays, évoquait à son tour les lentes préparations de ces drames qui emplissaient la vie villageoise durant les journées hivernales. Nous avons aimé de toujours cette affection du théâtre de la population de Nendaz; ses groupes d'amateurs nous étaient familiers. Et voici qu'un nouvel élan est donné par le jeune groupe de Haute-Nendaz, animé par M. G. Praz.

Tout n'est pas parfait certes, mais l'enthousiasme, l'élan atténuent les hésitations inévitables d'un bon début. Et nous savons gré de l'effort fourni, du talent, même, qui ont contribué à nous faire revivre les heures tragiques qui sont le lot de toute famille.

Une mention spéciale est à adresser à l'auteur, aux acteurs des deux sketches bien de chez nous. Nous avons aimé cette rétrospective de la vie des deux clochards, leur philosophie parfois trop pessimiste, mais toujours souriante, leur charité émue. Dans ces rôles créés à leur intention, chacun se sent à l'aise et évolue au mieux pour la joie d'aucuns.

Aussi souhaitons qu'un prochain programme nous offre une variété plus étendue d'œuvres personnelles, en attendant — nous voulons l'espérer — un drame écrit et interprété par ce groupe auquel nous adressons nos félicitations et remerciements pour cette soirée.

Puisse cet exemple raviver une flamme qui ne doit point s'éteindre.

P.-S.

EVOLENE

† Marie Gaspoz

Dimanche a eu lieu à Evolène l'ensevelissement de Mme Marie Gaspoz, née Quinodoz, la défunte était âgée de 87 ans.

Une très nombreuse parenté était présente. On pouvait noter divers personnalités telles que celles de M. Marius Anzévui, ancien président d'Evolène et député au Grand Conseil, M. Jean Maistre l'actuel président de la commune et quelques membres du Conseil, Me Jean Quinodoz, avocat, etc.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

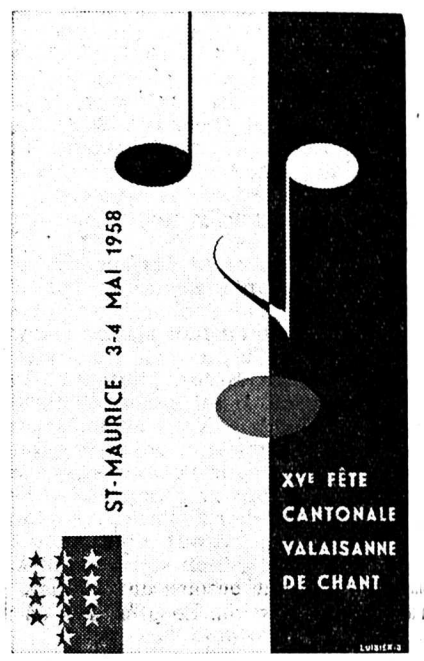

Patinoire de Sion

MARDI 18 FEVRIER, à 20 h.

SION - MADRID

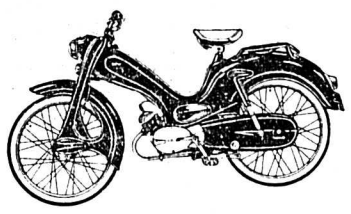

DKW surpasse tout.

Essais, sans engagement

Garage des deux Collines

A. FRASS, SION - Tél. 2 14 91

A LOUER

Place de la Planta, rez-de-chaussée, 7 pièces et hall pouvant être utilisés comme

bureaux ou appartement

Libre août-septembre.

S'adresser : Agence générale de la « Zurich », Sion. Tél. 2 12 09.

Assemblée d'horticulture et pommiculture

Sion, le 23 février, à 14 h. à l'Hôtel de la Planta

PROGRAMME

1) Partie administrative.
2) Conférence avec projections en couleurs par M. Dufour, professeur d'arboriculture à l'Ecole de Charvet, Genève sur une visite au Pays des Digues (Hollande).
3) Discussion par M. Perraudin, ingénieur agronome, chef de sous-station fédérale sur les deux sujets suivants :
   1. - Essai de culture maraîchère en Valais.
   2. - Lutte contre le gel.

Famille de médecin cherche jeune

employée de maison

tout de suite ou date à convenir.

Mme Dr H. Martin, pl. Chauderon 24, Lausanne.

A vendre

Immeuble avec café-restaurant

dans le centre du Valais. Prix Fr. 115.000.—; à verser Fr. 30.000.— comptant ; rendement locatif 6 ½ % ; chiffre d'affaires Fr. 40.000.-

Ecrire sous chiffre P. 2715 S., à Publicitas, Sion.

Cherche dans gentille famille catholique, pour la durée de 5 semaines (vacances d'été)

place pour jeune fille

de 16 ans, pour s'occuper des enfants, et pour JEUNE HOMME de 18 ans (avec école commerciale) pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille demandée, gages pas obligatoires.

Offre sous chiffre Q. 6835 Z., à Publicitas, Zurich 1.

Commerce de la place de Sion, cherche un

apprenti de bureau

Travail intéressant et varié, entrée tout de suite ou à convenir.

Les offres écrites accompagnées d'un curriculum vitæ, sont à adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 2713 S.

A vendre

Suisse romande, grande station-service, gros débit, beau garage, installation moderne, bel appartement tout confort 4 pièces plus hall, cuisine, salle de bains, sur route très grande circulation, à céder avantageusement pour raison de santé.

Faire offre sous chiffre AS 39391 L., aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Lausanne.

A vendre voitures

1 Opel 1954 ;
2 VW 1952 ;
1 Moris Minor 1950 ;
1 Vauxhall, 800 fr. ;
1 Moto Peugeot 250, 1956 ;
2 BMW 250, 1951 ;
1 Scooter Diana 200, 1956 ;
1 Scooter Peugeot 125, 1956 ;
1 Scooter Vespa 125, 1953 ;
2 Tracteurs Case V., relevage hydraulique;
1 tracteurs Renault 22/30 CV à pétrole, relevage hydraulique ;
1 tracteur Hurlimann, à pétrole, relevage hydraulique.

Garage Edmond Roten

SAVIESE - Tél. 2 31 88

A la même adresse on cherche une Studebacker Champion 1950-52.

Chalet

ou appartement (4-5 lits) est demandé pour août, de préférence région Mayens de Sion, Val d'Hérens.

Ecrire sous chiffre P. 60025 à Publicitas, Sion.

On cherche à acheter à Sion, un

appartement

avec grange-écurie.

Ecrire sous chiffre P. 1603 S., à Publicitas, Sion.

On demande jeune

boulanger-pâtissier

dimanche libre, salaire intéressant. Entrée: 1er mai.

Boulangerie Donat Crettenand, Leytron.

Peugeot 203

à vendre, modèle 54, état impeccable, toit ouvrant.

Tél. 2 39 96 (heures des repas). Ev. facilités de paiement.

A vendre

chien berger

allemand, très bon gardien.

S'adresser par écrit à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 2691 S., à Publicitas.

A VENDRE avantageusement

autocar

Ford, 14 pl., 18 CV., carrosserie Lauber, bon état général.

Cars A. Bourquin, Vevey, tél. (021) 5 14 15.

A louer dans banlieue de Sion (12 min. de la Gare)

deux appartements

de 2 et 3 chambres avec balcon. Confort, chauffage général. Situation très ensoleillée. Prix : Fr. 85.— et 110.— par mois. Jardin et garage sur désir.

Offres écrites sous chiffre 741 au Bureau du Journal.

On prendrait dès aujourd'hui en hivernage

2 vaches

vêlées ou non. Je les garderai pour l'alpage à mes frais. Possibilité d'achat.
Ecrire sous chiffre P. 20164 S., à Publicitas, Sion.

A louer à VETROZ, 1er mars,

2 chambres

meublées, chauffées, très bien situées.
S'adr. à Mme Aline Genoud, Vétroz.

On cherche

fille d'office

pour hôtel à Sion.

Tél. 2 20 36.

DEMANDEZ LE VERMOUTH

Machine à écrire

Hallenbarter - Sion

A vendre

salon

très bas prix.

Ecrire sous chiffre P. 2711 S., à Publicitas, Sion.

Nous cherchons pour entrée tout de suite bon

chauffeur

ayant connaissance de Diesel avec remorque, place stable.

Faire offre avec certificat à Case postale 277 Sion.

A vendre

cuisinière à gaz

« Le Rêve », 4 feux, four réglable et gril. S'adr. Ernest Jordan, ch. des Amandiers 19, Sion, tél. 2 23 96.

Chemises

Réparations soignées de cols et poignets, chemises sur mesures. Envois postaux retour dans les 7 jours.

Chemiserie Coudray, Chauderon 26 Lausanne.

Café de la Place
Grimisuat
Mardi 18 février dès 19 h. 30
Bal de Carnaval

CONTHEY

Visite de souveraine

Si jamais reine eut du succès, c'est bien celle-là.

A son arrivée par la route sinueuse de Chandolin, à la tombée d'une nuit tiède et lumineuse, ce fut une féerie inusitée dans nos pays valaisans, un enthousiasme profond, sincère et débordant. Cent automobiles, délicieusement illuminées ou fleuries, formaient une colonne radieuse qui se remarquait des coteaux lointains et du plus profond de la vallée rhodanienne. Sur son passage, les hameaux habituellement tranquilles s'étaient parés de grâce et de coquetterie.

Même cette vieille esplanade de la Soie qui vit, jadis, tant de déploiements guerriers et tant de gloires, avait tenu à présenter à tout le Valais, qui l'admirait, un flambeau majestueux digne des grandes épopées.

Et Notre-Dame de Fatima fut reçue à Conthey, dans un concert de musique et d'émotions. Les hommages qu'elle reçut durant une semaine furent tout empreints d'amour, de ferveur et d'admiration.

Même ces paysans, sans cesse occupés de leurs terres, tour à tour douteux, indifférents, religieux, pas toujours empressés à sonder les grandeurs et les possibilités du monde surnaturel, s'inclinaient sans aucune restriction de sentiments.

Notre-Dame de Fatima, reine de chez nous, pour une semaine avait conquis les cœurs.

Les paroisses du Mont lui feront sans doute plus tard un accueil chaleureux et filial. Nous sommes parmi ceux qui l'attendent. r.

La « Chanson Contheysanne » en effervescence

Les répétitions de chant de la Chanson Contheysanne se sont brusquement animées cet hiver. Les productions musicales sont souvent entrecoupées d'âpres discussions.

Les présidents se sont multipliés et chacun veut être membre d'un petit comité que, pour le besoins de la cause, on appelle commission. Le président en titre a toutes les peines à maintenir un semblant d'ordre au sein de sa trop turbulente cohorte.

Mais que les amis du chant en général et de la Chanson Contheysanne en particulier se rassurent : ce ne sont pas de vaines questions sentimentales ni des dissensions politiques quelconques qui menacent la bonne marche de cette société.

Si le baromètre est monté si brusquement ces temps-ci, c'est parce que les Chanteurs de la paroisse la Ste-Famille, qui ne veulent pas être pris au dépourvu, préparent dans la fièvre le 5e Festival de l'Union Chorale du Centre qui aura lieu le 27 avril 1958, sur le magnifique plateau d'Erde-Premploz. Si vous voulez avoir un beau souvenir de plus, retenez cette date et inscrivez-la dans votre agenda. Le comité.

Pharmacies de service

dès samedi et toute la semaine

SIERRE
PHARMACIE ZEN-RUFFINEN, tél. 5 10 29.

SION
PHARMACIE ZIMMERMANN, tél. 2 10 36.

MARTIGNY
PHARMACIE LOVEY, tél. 6 10 32.

Dans nos sociétés

SIERRE

GERONDINE. — Mardi-Gras : Pas de répétition.

MUSIQUE DES JEUNES. — Mardi : Pas de répétition.

SION

CHŒUR DE DAMES. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition au local habituel.

CLUB SEDUNOIS DE BOXE. — Mardi-Gras, pas d'entraînement.

C.S.F.A. — Le 23 février, course à skis à Saas-Fée. Dernier délai pour inscriptions jusqu'au 20, chez Mlles Muller, rue de Conthey.

Chaque jour nous enregistrons de nouveaux abonnés. C'est la preuve que le seul quotidien indépendant du Valais était attendu partout.

Memento artistique

MARTIGNY

GALERIE D'ART (derrière Gonset). — Exposition permanente de toiles, reproductions, meubles anciens et objets d'art.

La confiance

L'homme déclare communément que la confiance n'existe plus, qu'il ne faut avoir confiance en personne, même pas en soi-même. J'avoue qu'il m'est arrivé, après certaines aventures, d'être bien près d'accepter ce jugement pessimiste et je crois pouvoir affirmer que toutes les personnes qui parlent de la disparition de la confiance le font après une déception d'affaires ou de sentiments. D'autres adoptent cette définition après avoir compris que leur jugement n'a pas toujours été sage : ils perdent la confiance en eux-mêmes et, dès lors, souffrent, qu'ils le veuillent ou non, d'un complexe d'infériorité bien regrettable et souvent préjudiciable.

Est-il possible de vivre sans confiance ? Le plus méfiant des hommes ne peut s'en passer. Dans une vie normale, la confiance est aussi nécessaire que l'oxygène que nous respirons. Une existence sans confiance est un enfer.

Comment imaginer un malade gravement atteint s'en remettant à un médecin ou à un chirurgien en qui il n'a pas confiance? Un commerçant confiant sa comptabilité à une fiduciaire dont il se méfie comme d'un ennemi ? Un chef d'entreprise qui est persuadé que chaque employé le volera s'il n'est pas à ses côtés ? La vie, dans ces conditions, si elle n'est pas impossible, est certainement difficilement supportable.

Oui, les histoires où les personnes trop confiantes ont été volées, voire ruinées, ne sont malheureusement pas rares. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive plus avoir confiance mais prouve que, comme de toutes les bonnes choses, il faut en user mais pas en abuser.

Le monde n'est pas aussi mauvais qu'on est tenté de le croire. Malgré tout, la confiance règne encore sur une grande échelle. S'il y a des personnes peu scrupuleuses qui n'en font pas grand cas, il y a encore des hommes qui se font un point d'honneur en pouvant affirmer que l'on peut avoir confiance en eux.

Et la confiance en la Providence ? L'homme, même mauvais, ne regarde-t-il pas les bourgeons des arbres que le printemps réveille en espérant une bonne récolte ? Même s'il est rempli de mauvais sentiments, il se rend compte qu'il est impuissant et qu'il doit faire confiance au Ciel, ce qu'il fait d'ailleurs de bonne grâce même s'il avoue le contraire pour se donner de l'importance.

T.B.

La « Feuille d'Avis du Valais » est dotée d'un télescripteur et publie les mêmes informations que les autres quotidiens romands, mais les nouvelles valaisannes vous les trouverez surtout dans notre journal qui sera bientôt celui de tout le monde en Valais

Chronique des

LIVRES & REVUES

LA PATRIE SUISSE

Au sommaire de ce numéro : Le Carnaval des pauvres au Brésil. — Avant les championnats suisses de ski à Villars, une présentation de nos champions. — Nos deux romans : « En suivant l'étoile » et « Le secret ». — Une nouvelle inédite. — Cor et cornet à piston. — Artistes de chez nous : Madeleine Bonnard. — La page des la ménagère. — La chronique du jardin. — L'humour et les prévisions astrologiques. — Dans nos pages de mode des pulls pour dames et messieurs, une liseuse, trois ensembles et, en modèle coupé, un pyjama de garçon. — L'actualité internationale, les événements suisses et les dernières nouvelles du sport.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Au sommaire de ce numéro : Une grande nouvelle inédite. — Les actualités. — Un reportage sur l'Affaire Maerki et ses suites. — Nos deux romans : « Barbara » et « Romance d'été ». — Les chronique de Danièle Villars et Françoise Alix. — La Boîte aux lettres. — La page des enfants. — Celle de la ménagère. — Votre enfant, un souci. Et dans nos pages de mode : une blouse fillette ; un ensemble, chemise et pantalon, pour garçon ; un coussin brodé. — Une série de costumes printaniers ; des jupes et des blouses. — Des idées pour un anniversaire enfantin. — Et la très utile couture filmée.

ARTABAN

Sommaire du Numéro 44 .— Cette semaine, «Artaban» offre à ses lecteurs le sommaire suivant : Le malaise dans l'armée, par André Beauguitte. — On demande des Jocondes, par Odette Pannetier. — De quelques réformes, par Paul Reboux. — Les camarades... socialistes, par Candide. — Libre débat sur l'enseignement en URSS, par Rollin-Vivès. — Les bons «Papas gâteaux» de la politique mondiale, par Guy Vinatrel. — Des histoires d'amour, par René Johannet. — Dorival, acteur de tradition et découvreur de peintures, par R. Cardinne-Petit. — Max Ernst boucle la boucle, par Georges Hilaire. — Portraits français de l'Orangerie, par Paul Sentenac. — « Le phare du piéton », une nouvelle par Henry Bordeaux, de l'Académie française. — 20 plus 20 égale 20, par André Rivollet.

Pensez aux petits oiseaux !

CHRONIQUE DE SION

Jean Lurçat à Sion

Comme nous l'avions déjà annoncé le grand maître français de la décoration murale, Jean Lurçat, commencera vendredi 21-2 à l'Ecole des Beaux-Arts du Valais à Sion, un cours des plus instructifs sur la décoration. Jean Lurçat est le rénovateur de la grande tapisserie française Aubusson et Huy. Gobelins. On peut dire avec René Huyghe que depuis 1940, ce fut le principal événement de l'art contemporain : harmonies, cadences et rythmes, compositions vastes allant plus loin que la logique accoutumée.

L'atelier cesse d'être l'antre du génie replié dans les ombres de son moi. Il retrouve le sens artisanal, il faut à Lurçat beaucoup d'espace. Une fois le bruit, une autre fois le grand silence, et l'on peut évoquer la merveilleuse tapisserie ornant le cœur de l'église de Passy ou celle du musée du Vin à Beaune ou encore récemment une merveilleuse tapisserie pour le président de la Confédération Hollenstein.

L'œuvre de Jean Lurçat est considérable et, parmi celles-ci, il faut voir aussi d'innombrables livres d'art pour bibliographies, de grandes collections de lithographie pour illustrer les fables de La Fontaine, des illustrations pour l'éditeur parisien, Tisné, Gonin à Lausanne, Pierre Worms à Belvès en Dordogne et Pierre Cailler à Genève.

Grand voyageur, Jean Lurçat connaît tous les pays méditerranéens, d'où il a rapporté de magnifiques gouaches, dont la trempe est exclusivement d'un peintre authentique.

Nous avons le plaisir d'avoir sous les yeux, son dernier ouvrage qui va paraître aux éditions P. de Tartas à Paris, dont voici le titre : « Domaine ». L'œuvre comporte 16 gravures de J. Lurçat ; elle est illustrée de lithos en couleurs par le même auteur. On y retrouve le tempérament à l'expression fougueuse, la maîtrise de l'harmonie des couleurs, un ensemble de goût remarquablement français.

Excellent conférencier avec un brin de malice et à l'esprit pétillant, les élèves de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts du Valais vivront des heures d'enseignement qui seront d'un réel enrichissement intellectuel, pictural inoubliables. C'est un grand événement pour le Valais. Qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement, publiquement le grand peintre Jean Lurçat, d'avoir bien voulu accepter d'enseigner à l'Ecole des Beaux-Arts du Valais, où ont déjà passé de grands maîtres : Fernand Léger, Oscar Kokoschka, Alberto Sartoris, Willy Vuilleumier, Aldo Carpi, Eva Téa et Martini de l'Académie de la Brera, Giuseppe de Logu de l'Académie de Venise et d'autres maîtres encore qui sont déjà inscrits pour les temps futurs.

Nous ne doutons point que la population valaisanne réservera à ce grand artiste le plus aimable accueil et que Jean Lurçat, une fois terminé son cours, emportera un souvenir tel, qu'il voudra bien nous revenir une autre année !

L'emprunt Grande Dixence

L'émission de l'emprunt 4 ½ % de Grande Dixence S.A. de 50 millions de francs, qui vient de se terminer, a obtenu un succès extraordinaire. En conséquence, les nombreuses et importantes souscriptions recueillies ne pourront être prises en considération que sur une base fortement réduite.

Ave Maria

Avec les pèlerins du monde
Vous demandant la foi profonde,
Avec la sainte qui pria
La première : « Ave Maria »;
Confiant au Gave qui coule
Et berce l'oraison des foules
Celle, qui le ciel nous donna :
Maria, gratia plena.
Nous vous offrons notre misère
En méditant votre Rosaire,
Apprenez-nous qu'in aeternum
Resplendit : Dominus tecum.
Ecoutez en grande patience
Les aveux de notre espérance.
Votre peuple soudain s'est tu;
Il ouït : « Benedicta tu ».
Adulte, enfant, pauvres ou riches
A vos yeux, personne ne triche
En vous rendant l'humble tribut :
« Benedicta, mulieribus ».
Le temps sanctifie son passage
En déroulant votre message;
Nos cœurs de renouveau vêtus
Chantent : « Benedictus, fructus ».
Combien béni ce fruit de gloire
Ressuscitant pour Sa victoire
Au sein de ceux qu'Il a élus !
« Fructus ventris tui JESUS ».
La milice céleste acclame !
La terre entière vous proclame,
Les monts, les mers et les pays :
« Sancta MARIA, Mater DEI ».
Les malades dont le supplice
Forme la lie du calice
Et ceux portant harde ou gibus
Crient : « Ora, peccatoribus ».
Oh ! oui, priez, seule sereine
En ces temps troublés : notre Reine;
Clé du ciel, montrez-nous l'entrée :
« Nunc; in hora mortis nostrae ».
Amen.

Jacqueline Ebener.

Vers une bonne soirée missionnaire

Un beau film sonore en couleurs, « Formose, la belle île », sera présenté vendredi soir, 21 février, à l'Hôtel de la Planta, par un missionnaire de chez nous, le P. Fournier, revenu au pays pour quelques mois de repos après dix ans de dur ministère.

Nous avons vu le film en première vision à Sion. C'est un documentaire animé et attrayant, offrant plusieurs scènes prises dans la mission des chanoines du St-Bernard.

En Carême, il faut savoir être généreux, sortir par exemple de ses pantoufles pour aller encourager et soutenir un vaillant missionnaire. Si d'aventure vous contemplez ainsi de splendides paysages, des scènes attrayantes, si vous éprouvez par surcroît du plaisir à entendre un prêtre qui s'exprime avec bonhomie et finesse, ferez-vous reproche à Dieu d'avoir créé la terre trop belle pour le temps du Carême ? Cherchez d'abord le Royaume des cieux, soutenez ceux qui se sacrifient pour l'annoncer à nos frères païens et acceptez le reste d'un cœur innocent. A vendredi soir donc, à l'Hôtel de la Planta.

LUX

Exceptionnellement
MARDI-GRAS 18 février
à 15 h. et 20 h. 30
PROLONGATION
du ravissant film de famille
SISSI
en couleurs
PARLE FRANÇAIS
A 15 h.
Matinée supplémentaire
pour
ENFANTS
dès 12 ans
Prix : Fr. 1.— et Fr. 1.50

I Musici di Roma

AU THEATRE DE SION
Mardi 25 à 20 h. 30

Cet ensemble formé de jeunes concertistes a été présenté pour la première fois à l'Académie de musique de Ste-Cécile le 30 mars 1952. Il est composé de 12 musiciens et joue sans directeur, s'inspirant de l'antique tradition musicale italienne. Dans le « Corriere della Sera » du 17 juin 1952, le Maître Arturo Toscanini disait : « Je suis enthousiasmé, je reviens à l'instant de la Via Asiago où j'ai entendu les Musicini di Roma bravi, bravissimi ».

Vu l'immense succès que cet ensemble remporte partout, nul doute qu'un nombreux public viendra l'applaudir.

Réduction 25 % pour les membres de la Migros, de la Société pour l'Art et des Jeunesses Musicales. Location : Magasin Tronchet, à Sion.

ASTRO
UN VIN ROUGE DE TABLE
INCOMPARABLE
A PRIX RAISONNABLE
Dans tous les bons magasins d'alimentation

Assemblée générale du FC Sion

Mercredi 19 à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Planta, assemblée du F.C. Sion.

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole ;
2. Rapport du président ;
3. Rapport de l'entraîneur ;
4. Rapport des supporters ;
5. Rapport des finances ;
6. Rapports des juniors ;
7. Nomination du comité ;
8. Divers.

Cet avis tient lieu de convocation. Il ne sera envoyé aucune convocation individuelle aux actifs et aux supporters.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES JUSQU'A MARDI SOIR :

Valais et ouest de la Suisse : Couvert, encore quelques précipitations dans la nuit, mardi éclaircies, vents du nord, température en baisse.

Nord- ouest et nord-est de la Suisse, Suisse centrale, nord et centre des Grisons : Couvert, plus tard nuageux, encore quelques précipitations, chutes de neige probables aussi en plaine. Température en baisse. Vents faiblissants du nord.

Sud des Alpes et Engadine : Couvert à très nuageux et quelques précipitations dans le nord du Tessin et en Engadine. Ailleurs ciel variable, par moments très nuageux. Baisse de la température. Vents du nord.

Olé ! Olé ! Jeux d'arènes à Sion

La très suggestive et prometteuse affiche du match Sion-Madrid évoque pour moi l'Espagne. Je ferme les yeux et je vois le Sud, son ambiance chaude et colorée, ses belles filles brandissant des castagnettes, ses toreros bombant le torse.

Aussi, ne suis-je nullement surprise de rencontrer, dans un des carrefours de la rue de Savièse, un bel étranger visiblement en quête de... de quoi au fait ?

Curieuse et secourable, je lui dis :

— Bonjour, Monsieur. C'est le numéro d'une maison que vous cherchez ?

— Buenos dias, Senora (bonjour Madame). Muchas gracias (merci beaucoup). Yo cherché la plaza de toros (les arènes). Donde estar ?

— Mais, Monsieur, il n'y a pas d'arènes à Sion. Les courses de taureaux ont été prévues sur notre patinoire artificielle, sitôt après le match. Seriez-vous un des toréadors annoncés ?

— Si, Senora. Yé suis Tonio el Valeroso (le valeureux). En todo l'Espana on parlé pas d'autre cosa que de esta rencontré. Yé né peux plous attendré.

— Vous m'impressionnez. Ces rencontres, comment vont-elles se dérouler ?

— A desaconsejar alle pobre nine (à déconseiller aux petite filles), aux pétité naturé, alle senora (dames) trop sensibles, ma bueno por lé sportifs, lé crack, lé gent moult couragios. Uno espectaculo esplendido !

— Vous, Senora, vous aimerez la bella fiesta plena de color, de fuego de animacion (fête pleine de couleur, de feu, d'animation). Yé vous invité. Vous viendrez voir cette demostracion de juego (jeux) dé mon pays ?

— Avec joie, amigo. Est-ce que je pourrais manquer ça ?

Dominique

Les bonnes maisons

Le personnel de la maison SAVRO S.A. fut invité à une soirée de fin d'année. Ce fut un vrai souper, devant ces mets délicieux et du bon vin, du nôtre. L'ambiance et l'esprit de sympathie sont tout à l'honneur de notre charmant directeur, M. André Filippini, Employés et ouvriers, s'associent pour le remercier chaudement de cette délicate et touchante attention.

Un du groupe V.A.

Université populaire

A 18 h. 15 : Cours de droit, donné par Me Emile Taugwalder, avocat.

A 20 h. 30 : Cours de physique donné par M. Ch. Meckert, prof.

Vendredi 21 février : Conférence de M. G. Baggenstos : **Le télégraphe.**

Memento

DES CINEMAS SEDUNOIS

LUX, tél. 2 15 42. — Prolongation du spectacle grandiose en couleurs : **Sissi.** gesprochen.

CAPITOLE. — Relâche.

L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — Le plus grand film musical jamais produit en Europe : **Casino de Paris.**

PROGRAMME RADIO

MARDI 18 FEVRIER

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 12.15 La discothèque du curieux ; 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon ; 12.45 Informations ; 13.00 Mardi, les gars ; 13.10 Les variétés du mardi ; 16.00 Au goût du jour ; 18.05 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 20.00 Pantagleize, soirée théâtrale ; 22.30 Informations ; 22.45 Musique pour vos rêves.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique variée ; 7.00 Informations ; 12.00 Musique légère ; 12.30 Informations ; 12.40 Concert populaire ; 16.45 Pages d'opérettes; 19.30 Informations ; 21.15 Sur deux flûtes ; 22.15 Informations ; 22.50 Piano.

Le dialogue entre l'Est et l'Ouest

M. Dulles devra participer à toute préparation d'une conférence au sommet

précise M. Eisenhower au maréchal Boulganine

(AFP) — Dans sa réponse à la lettre du 1er février du maréchal Boulganine, le président Eisenhower exprime l'espoir que l'impasse actuelle sur la réunion d'une conférence au sommet pourra être résolue par des contacts «moins formels et plus discrets» à l'échelon des ambassadeurs ou des ministres des affaires étrangères.

La lettre du président Eisenhower révèle que le gouvernement américain est actuellement en consultations avec d'autres nations intéressées au sujet de l'établissemnt de ces contacts diplomatiques, mais insiste sur la nécessité de la participation de M. Dulles à toute préparation d'une conférence au sommet.

M. Eisenhower estime qu'une conférence au sommet dans laquelle aucun des interlocuteurs ne serait disposé à faire des concessions aux points de vues des autres serait vouée à l'échec.

Le président des Etats-Unis affirme dans sa lettre qu'en refusant la proposition américaine tendant à réserver les espaces extra-atmosphériques à un usage pacifique, l'Union soviétique assumerait seule la responsabilité d'une poursuite de la course aux armements.

Les Etats-Unis, affirme le chef de la Maison Blanche, sont disposés à coopérer avec tout gouvernement soviétique sincèrement dévoué à la cause du progrès scientifique du peuple russe, mais continuent à nourrir des appréhensions quant aux objectifs poursuivis par le communisme international.

Les alliés de l'Amérique lui demandent d'élargir le commerce avec l'Est

Le «New-York Tribune» annonce de Washington que le gouvernement américain doit faire face à des pressions de plus en plus fortes de la part de ses alliés, pour qu'il desserre l'embargo imposé aux échanges économiques avec les Etats communistes. Cette pression proviendrait surtout de Londres, Paris, Bonn, Rome et Tokio. On estime probable à Washington que l'action des alliés de l'Amérique aboutira à la convocation d'une conférence du «groupe consultatif allié», qui aurait à formuler la politique commerciale des quinze nations groupées dans cette organisation à l'égard de l'Est. Cette organisation groupe tous les pays de l'OTAN, à l'exception de l'Islande. La dernière réunion de ce groupe s'est tenue à Paris en 1954. Elle avait abouti à une revision de la liste des marchandises soumises partiellement ou totalement à l'embargo. Actuellement, cette liste comprend quelque 200 articles dont l'exportation est absolument interdite.

Les Etats-Unis ont suspendu tous les échanges commerciaux avec la Chine communiste depuis le début de la guerre de Corée, tandis que pour les autres nations du groupe, cette interdiction se limite aux armes, au matériel de guerre et au matériel nucléaire.

On rappelle à Washington que le nouvel ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, M. Menchikov, lors de son arrivée aux Etats-Unis, avait exprimé l'espoir que, dans l'intérêt réciproque, les échanges commerciaux connaissent dans un proche avenir, un développement souhaitable entre les deux pays.

Le secrétaire d'Etat Dulles avait en principe approuvé ce vœu et s'était déclaré prêt à reviser périodiquement la liste des produits soumis à l'embargo. Mais il s'était tenu à son point de vue selon lequel les puissances occidentales ne pourraient livrer aux pays communistes des produits susceptibles d'accroître leur potentiel de guerre.

Le plan polonais de «désatomisation» de l'Europe centrale

Le ministère des affaires étrangères de Pologne a remis hier soir aux ambassades d'URSS, de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, d'Allemagne de l'Est et de Tchécoslovaquie le texte du projet de «désatomisation de l'Europe centrale.

Nous résumons les points principaux de ce plan. La zone comprendrait la Pologne, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, l'Allemagne occidentale. Ces Etats et les grandes puissances s'engageraient à renoncer à installer dans cette zone des armes atomiques. Aucun engin nucléaire ne pourrait y être fabriqué, et, en cas de conflit, aucun engin nucléaire ne devrait y être employé.

Un système de contrôle terrestre et aérien serait institué dans la zone. L'organe de contrôle pourrait comprendre des représentants des pactes de l'OTAN et de Varsovie, ou des représentants de pays ne faisant partie d'aucun de ces pactes.

Le gouvernement polonais propose l'ouverture des pourparlers sur la création de cette zone désatomisée.

TUNISIE

VERS UN REGLEMENT A L'AMIABLE

La France et la Tunisie ayant accepté en principe les bons offices des gouvernements américain et britannique pour le règlement de leur différend, la tension qui a régné toute la semaine dernière en Tunisie a fortement diminué. Les troupes françaises de Tunisie, bloquées dans leurs camps par la police locale, risquaient de manquer de vivres. Grâce aux interventions du secrétaire général des Nations Unies, M. Hammarskjœld, le ravitaillement de ces soldats est maintenant assuré. Leur commandant en chef, le général Gambiez, peut circuler dans sa voiture personnelle sans être inquiété.

UN NAVIRE RUSSE APPORTE DES SECOURS

Un navire de la Croix-Rouge soviétique chargé de vivres et d'envois divers pour les réfugiés algériens de Tunisie, est arrivé hier à Tunis.

Procès de 44 Algériens accusés de massacre

(AFP) — Le procès des auteurs et des complices du massacre d'El Alia et de Fil-Fila s'est ouvert lundi à Philippeville devant le tribunal permanent des forces armées.

Sur les 74 inculpés 29 en fuite seront jugés par coutumace, un trentième est décédé en cours d'instruction, 44 inculpés seront donc présents.

La première audience a commencé par la lecture de l'acte d'accusation. Ce document après avoir démontré que l'attaque et le massacre avaient été préparés de longue date par l'organisation rebelle de la région relate comment dans les semaines qui ont précédé l'attaque les rebelles avaient fait pression sur les populations musulmanes non seulement afin de les détacher de la population européenne mais encore pour les faire participer au massacre.

L'acte d'accusation relate ensuite les attaques d'El Alia et de Fil-Fila le 20 août 1955 au cours desquelles 36 Européens dont onze enfants ont été tués et 16 autres blessés soit par des armes à feu soit à coups de hache, de pioche, de couteau, etc. Seuls quelques Européens avaient eu le temps de se cacher ou se retrancher dans des maisons ils avaient résisté jusqu'à l'arrivée des premiers secours.

Un seul des accusés Mohammed Khezzouz a reconnu avoir participé à ces massacres. Les autres affirment n'y avoir pas pris part mais ont été formellement reconnus par des rescapés dont beaucoup connaissent fort bien les habitants de la région.

Après l'appel des témoins qui sont invités à déposer jeudi matin les avocats des accusés Mes Matarasso et Gisèle Halimi ont déposé des conculsions tendant à surseoir au procès. La séance de l'après-midi a été consacrée à cette bataille de procédure.

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable : F.-Gérard Gessler,
Régie des annonces : Publicitas S. A., Sion,

L'Exposition Nationale de 1964

Les experts de la grande Exposition nationale qui doit se tenir à Lausanne en 1964 ont établi un plan général que nous reproduisons ci-dessus.
Encadré de noir, à gauche, le terrain réservé aux stands de l'agriculture. En noir, au bord du lac, le terrain de l'exposition elle-même, d'une surface approximative de 300 000 m2.
Au centre en haut, l'ovale du stade olympique, où auront lieu les diverses manifestations sportives prévues à l'occasion de l'« Exnal 64 ». Les parties hachurées représentent les zones prévues pour le parcage des véhicules.

Des Coréens du Sud fuient au Nord

(Reuter) — L'agence d'information «Chine Nouvelle» a diffusé lundi une nouvelle de l'agence d'information nord-coréenne, qui déclare qu'un avion de ligne sud-coréen a franchi dimanche après-midi la frontière et a atterri en Corée du Nord. L'agence ajoute que les occupants de l'avion ont déclaré qu'ils étaient opposés à l'occupation de la Corée du Sud par les troupes des Etats-Unis et au régime fasciste du Sud.

Le mobilier d'Eva Braun aux enchères publiques

Le mobilier d'Eva Braun, qui devint l'épouse d'Hitler quelques heures avant son suicide, a été vendu mercredi aux enchères publiques à Munich. Il s'agissait essentiellement de meubles de style considérablement endommagés par leur long séjour dans un garde-meuble. L'affluence des acheteurs n'était guère plus grande qu'aux ventes habituelles, mais les prix offerts ont cependant dépassé la moyenne habituelle des offres.

Grévistes contre police

(AFP) — Six agents de police ont été blesés lundi soir devant la préfecture de Caltanisetta au cours d'une échauffourée qui les a opposés à plusieurs centaines de mineurs de Trabonela, Saponaro et Gessolungo venus protester contre le non paiement de leurs salaires arriérés.

Dernière heure

Chaude alerte à Saillon

Hier soir, pendant quelques instants, la commune de Saillon a été chaudement alertée. En effet, l'inondation menaçait les maisons du bas du village, et l'on a craint qu'il ne faille évacuer quelques habitants. Nous avons pu obtenir, aux premières heures ce matin, des nouvelles rassurantes par téléphone. Il n'a pas été nécessaire de déplacer des habitants, seules quelques étables ont été évacuées par mesure de précaution, Aucun immeuble n'est menacé.

LE BULLETIN INTERNATIONAL

La persécution religieuse en Hongrie

Le « Nepszabadsag », organe du parti communiste hongrois, a publié un article concernant l'attitude à adopter envers la religion, article dont les principaux passages ont été diffusés par Radio-Budapest. Pour bien saisir tout le sens de la prose communiste, il faut savoir que, sous la plume des rédacteurs du journal, « philosophie idéaliste » signifie religion.

L'organe communiste écrit notamment : « Nous autres communistes, nous proclamons que la lutte entre le matérialisme dialectique et la philosophie n'est pas une affaire privée, et que c'est de l'issue de cette lutte que dépendent la victoire de nos idées et en même temps la victoire du peuple ».

L'auteur de l'article déplore que des fonctionnaires communistes figurent parmi les pratiquants et qu'ils contribuent financièrement à des activités religieuses, ou encore qu'ils envoient leurs enfants aux cours d'instruction religieuse. Il attribue ces « déviations religieuses » chez des communistes à « la confusion idéologique de la contre-révolution ».

Il y a des communistes qui ne combattent pas la religion par «simple tactique», écrit le journal. Il en est d'autres qui sont influencés par des parents pratiquants. Enfin l'auteur désapprouve également les communistes qui craignent qu'une lutte trop énergique contre la religion, ne nuise à la « popularité croissante » du Parti communiste.

En conséquence, on devra adopter provisoirement une attitude de tolérance à l'égard des simples membres du Parti demeurés croyants, mais il faut faire tout ce qui est possible pour les débarrasser de leurs « superstitions ». Par contre, pour les cadres du parti, l'athéisme militant est rigoureusement indispensable.

Relevons dans cet article une affirmation de principe à méditer : « Nous devons du respect et de l'estime au prêtre qui lutte pour la paix et l'édification du socialisme, mais dès l'instant où ce prêtre proclame les beautés de la vie d'outre-tombe, et fait dépendre le succès des aspirations de notre peuple de la miséricorde divine, nous ne sommes plus d'accord ».

L'organe communiste poursuit : « Nous luttons inébranlablement pour libérer l'humanité du sentiment de peur devant les forces mystiques. Nous ne chasserons jamais du parti un membre, parce qu'il n'a pas encore rompu avec la religion, mais nous ferons tout pour que ce camarade se libère de ses superstitions ».

« Nepszabadag » souligne enfin : « Cependant, nous ne saurions faire preuve de tolérance pour les militants responsables. L'appareil du parti ne doit comprendre que des marxistes purs, imperméables à toute influence idéologique étrangère ».

Révolution en Indonésie

Un ministre du nouveau gouvernement expose son programme à Genève

M. Sumitro, ministre du commerce, de l'économie, des communications et des transports dans le gouvernement révolutionnaire de Padang, a tenu lundi à Genève une conférence de presse. Il a rappelé qu'il était ici au nom du gouvernement de la République proclamée le 15 février et qui a son origine dans le front national groupant les forces opposées à la politique du cabinet de Djakarta.

M. Sumitro a défini les lignes essentielles du programme du gouvernement de Padang. C'est ainsi que celui-ci entend sauvegarder la viabilité du pays et établir des conditions de progrès économique et social dans le cadre d'une politique fondée sur les principes démocratiques.

Le premier objectif de cette politique est d'améliorer la direction de l'administration et des finances en les basant sur une décentralisation poussée du gouvernement, c'est-à-dire en donnant le plus grand degré d'autonomie aux unités régionales et en simplifiant les procédures administratives.

Le programme prévoit également l'élimination du parti communiste dans la direction des opérations du gouvernement et de son influence dans les affaires de l'Etat.

En matière de politique étrangère, nous tenons à maintenir des relations avec tous les pays. Nous n'avons pas pour le moment l'intention de nous aligner sur aucun bloc. En ce qui concerne la Nouvelle-Guinée occidentale, nous maintenons la revendication que ce territoire appartient à l'Indonésie.

LE ROLE DES HOLLANDAIS

Le Dr Sumitro a insisté sur le besoin urgent de capital et de compétences techniques. Dans la mesure où le capital étranger et la compétence technique étrangère entendent collaborer, nous leur garantissons une atmosphère favorable dans le cadre de notre politique de développement. Nous posons comme première condition que les sociétés étrangères considèrent comme un devoir que leurs activités aient pour résultat la formation de capital national et de compétences nationales en Indonésie.

Le Dr Sumitro a poursuivi en disant notamment : nous considérons les intérêts, le capital et les compétences hollandaises dans notre pays sur un pied d'égalité avec ceux d'autres pays qui pourraient travailler chez nous, ni plus ni moins.

Par ailleurs, le Dr Sumitro a souligné que le gouvernement de Padang ne reconnaît plus celui de Djakarta, mais qu'il ne prendra pas l'initiative de mesures militaires contre celui-ci. Le premier ministre a déjà envoyé à toutes les missions indonésiennes à l'étranger, les instructions d'avoir à rompre leurs relations avec le régime de Djakarta. Il a, d'autre part, demandé par radio la reconnaissance de son gouvernement aux gouvernements étrangers et, dit M. Sumitro, on s'attend à ce que cette reconnaissance se fasse par la voie diplomatique.

M. Sumitro a encore précisé qu'il ne tenait pas pour certain que le gouvernement de Djakarta prendra des mesures militaires contre le gouvernement révolutionnaire. Nous espérons, dit-il, que la question pourra être résolue par des moyens pacifiques. Mais la possibilité de l'intervention militaire de la part du gouvernement de Djakarta ne peut pas être totalement écartée.

Epuration universitaire en Allemagne de l'Est

(DPA) — Le « bureau d'information ouest » a communiqué lundi que l'épuration politique est en plein essor dans les universités de la République démocratique.

A l'université de Halle-Wittenberg, M. Heinz Schwabe, assistant scientifique de d'institut historique, a été exclu du parti socialiste-communiste unifié, pour avoir diffamé les théories maxistes-léninistes, les qualifiant de « principes dépassés ». L'assistant Klaus Reinowski, qui s'est associé à l'activité subversive de Schwabe, a été dégradé du rang de membre du parti communiste unifié à celui de candidat au parti. Plusieurs étudiants enfin ont été exclus de l'université, pour leurs activité révolutionnaires et antinationale.

Neige meurtrière aux Etats-Unis

(AFP) — On a enregistré jusqu'à présent la mort de 27 personnes, à la suite de la tempête de neige qui a sévi pendant trente-six heures dans une dizaine d'Etats de la côte est des Etats-Unis.

La chute de neige a atteint un mètre cinquante dans l'Etat du New Hampshire. Michigan City, ville de 30 000 habitants, est totalement paralysée par la couche de neige qui dans ses environs immédiats atteint 1 m. 25 d'épaisseur, et six chasse-neige rotatifs ont été envoyés de Chicago pour tenter de libérer les principales voies d'accès.

Si à New York l'épaisseur de la neige tombée n'est que de 25 cm, elle atteint cependant dans la banlieue immédiat un minimum de 50 cm. et les routes d'accès à la ville sont ou bloquées ou d'accès très difficile. Les transports publics ne fonctionnent que de façon irrégulière. La température était descendue lundi matin à moins treize degrés centigrades et les services météorologiques prévoient que le thermomètre tombera dans la nuit à moins vingt degrés centigrades. C'est à Atlantic City dans l'état d'Iowa, que la température la plus basse a été enregistrée : 36 degrés au-dessous de zéro.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION